

RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2009



BARBARA BUI

BARBARA BUI

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------|----|
| <u>Partie 1</u> | |
| Personnes assurant la responsabilité du document | 3 |
| <u>Partie 2</u> | |
| Rapport de gestion 2009 | 7 |
| <u>Partie 3</u> | |
| Patrimoine – Situation financière – Résultats | 25 |
| <u>Partie 4</u> | |
| Organes d'administration | 77 |

PERSONNES ASSURANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

| | | |
|---|--------------------------------------------------------|---|
| 1 | Nom et fonction du responsable du Rapport financier | 5 |
| 2 | Attestation du responsable du Rapport financier | 5 |
| 3 | Documents accessibles au public | 5 |
| 4 | Responsables de l'information | 5 |

Personnes assurant la responsabilité du Rapport financier annuel

1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

Monsieur William Halimi
Président directeur général

2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

«J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.»

Paris, le 29 avril 2010

William Halimi
Président directeur général

3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, procès verbaux et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la société, 43 rue des Francs Bourgeois - 75004 Paris, dans les conditions prévues par la loi.

Les communiqués de la société relatifs aux ventes et résultats, ainsi que les diaporamas présentés lors des réunions Sfaf peuvent être consultés sur le site Internet de la société www.barbarabui.fr aux rubriques « Finances / Barbara Bui en bourse » et « Finances / Communiqués de presse ».

Enfin les rapports financiers annuels et documents de référence déposés auprès de l'Autorité de Marchés Financiers peuvent être consultés sur le site Internet de l'AMF, www.amf-france.org et sur le site de la société www.barbarabui.fr à la rubrique « Finances / Barbara Bui en bourse ».

4 RESPONSABLES DE L'INFORMATION

4.1 Responsable de l'information financière

Jean-Michel LAGARDE

Directeur administratif et financier
43 rue des Francs Bourgeois
75004 Paris
Tel : 01 53 01 88 01
Fax : 01 53 01 88 00

4.2 Communication Financière

Corinne PUISSANT

Actus Finance
11 rue Quentin Bauchart
75008 PARIS
Tel : 01 53 67 36 36
Fax : 01 53 67 36 37

RAPPORT DE GESTION 2009

| | | |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1 | Activité de l'exercice 2009 | 9 |
| 2 | Evolutions récentes et perspectives d'avenir | 17 |
| 3 | Conséquences sociales de l'activité | 18 |
| 4 | Analyse des risques | 20 |
| 5 | Tableau des résultats de la société Barbara Bui SA au cours des 5 derniers exercices | 23 |

Rapport de gestion 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous présenter les comptes consolidés du groupe Barbara Bui ainsi que les comptes sociaux de la société Barbara Bui SA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Lecture vous sera donnée du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce que nous vous demandons d'approuver.

Lecture vous sera donnée du rapport du Président sur les procédures de contrôle interne mises en place dans la société Barbara Bui SA ainsi que de nos commissaires aux comptes sur ce rapport et sur les comptes sociaux et les comptes consolidés.

1 ACTIVITE DE L'EXERCICE 2009

1.1 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés de l'exercice 2009 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 mars 2010. Ils sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 31 décembre 2009. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, et incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

L'environnement lié à la crise économique et financière, qui a commencé en 2008, a été pris en compte au 31 décembre 2009 pour la valorisation des actifs, notamment en ce qui concerne le recouvrement des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués au 31 décembre 2009 selon les mêmes hypothèses qu'au 31 décembre 2008, sur la base de projections enregistrant la fin progressive des effets de la crise en 2010 puis des taux de croissance modérés les années suivantes.

Les montants qui figureront dans ces futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations qui ont été établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, mais qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les normes, amendements et interprétations qui concernent le groupe Barbara Bui, appliqués depuis le 1^{er} janvier 2009, sont les suivants :

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels,
- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers,
- IAS 23 révisée – Capitalisation des coûts d'emprunts,
- Amendement IAS 38 – Immobilisations incorporelles, relatif à la comptabilisation des frais de publicité et promotion,

L'application de ces textes en 2009, à l'exception de l'amendement IAS 38 dont les impacts sont présentés au paragraphe suivant, n'a pas d'impact significatif sur les comptes du groupe. En particulier, l'application d'IFRS 8 ne modifie pas la structure des informations sectorielles publiées qui correspondent aux secteurs régulièrement examinés par les principaux décideurs opérationnels.

1.2 Effet de l'amendement IAS 38

A compter de l'exercice 2009, les frais de publicité et promotion sont enregistrés en charges lors de leur réception ou de leur production si il s'agit de biens ou lors de la réalisation des prestations si il s'agit de services. L'effet du changement de méthode sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2008 s'analyse de la façon suivante :

| En milliers d'euros | Impact au 1 ^{er} janvier 2008 |
|-----------------------------|----------------------------------------|
| Impôts différés | 274 |
| Autres actifs courants | -822 |
| Capitaux propres consolidés | -548 |

Les autres actifs courants correspondent à des charges constatées d'avance, principalement des frais

de commercialisation et de publicité, qui ne produisent leurs effets qu'à partir des exercices suivants, à savoir au 31 décembre 2007 les coûts de la collection, du défilé et des salons engagés sur les saisons été 2008 et hiver 2008.

Le résultat de l'exercice 2008 et les notes annexes ont également été corrigés des effets de l'application rétrospective de l'amendement IAS 38.

| En milliers d'euros | Impact sur le résultat 2008 |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Frais de commercialisation | -314 |
| Impôts différés | 105 |
| Résultat net – part du Groupe | -209 |

En 2009, les effets de l'application de l'amendement IAS 38 sont plus importants car la crise a conduit le groupe à réduire fortement ces coûts et en particulier les frais de commercialisation et de publicité.

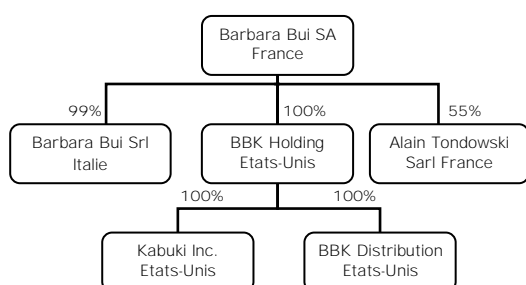
| En milliers d'euros | Impact sur le résultat 2009 |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Frais de commercialisation | 519 |
| Impôts différés | -173 |
| Résultat net – part du Groupe | 346 |

1.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre du groupe n'a pas connu de variation au cours de l'exercice 2009.

Les sociétés du groupe ont toutes été consolidées par application de la méthode d'intégration globale, en raison de leur contrôle effectif total ou quasi total par Barbara Bui SA, société mère du groupe.

Le périmètre de consolidation comprend Barbara Bui Italie, BBK Holding, Kabuki Inc., BBK Distribution et enfin Alain Tondowski Sarl. Les liens de filiation sont présentés dans l'organigramme ci dessous



Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre. La situation actuelle du groupe fait l'objet d'un tableau de filiales et participations annexé aux comptes sociaux.

Les filiales Barbara Bui Srl et Kabuki Inc. exploitent des boutiques en propre qui commercialisent les produits Barbara Bui auprès d'une clientèle de particuliers.

BBK Distribution, qui s'approvisionne auprès de la société mère, commercialise les produits Barbara Bui auprès des boutiques de mode nord-américaines (y compris la boutique détenue en propre par Kabuki Inc.).

Enfin, la société Alain Tondowski Sarl, qui créait, produisait et diffusait les chaussures sous la griffe du même nom, n'a pour l'instant plus d'activité.

Les prix de transferts propres aux opérations commerciales intragroupe, sont fixés aux conditions de marché, les boutiques détenues en propre bénéficient ainsi de conditions commerciales et tarifaires identiques aux autres clients Diffusion du groupe.

1.4 Commentaires sur l'activité en 2009

Une année de ralentissement conforme aux anticipations

Comme l'ensemble des acteurs du secteur, le Groupe Barbara Bui a été fortement impacté en 2009 par la crise économique et enregistre un repli d'activité de 19% par rapport à l'exercice précédent, avec un **chiffre d'affaires annuel de 30,2 M€**. Néanmoins, au quatrième trimestre le Groupe a observé une inversion de tendance dans l'activité Boutiques en propre, confirmant le ralentissement de la baisse des ventes constaté lors du troisième trimestre 2009.

A fin septembre 2009, l'activité Boutiques en propre était en retrait de 24% à périmètre constant (hors Flagship store du Faubourg Saint Honoré), par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2008. Le dernier trimestre de l'année 2009 marque une nette amélioration des tendances observées puisque le chiffre d'affaires de cette activité progresse de 1% à périmètre constant par rapport au dernier trimestre de l'exercice 2008. Ainsi, l'activité Boutiques en propre enregistre un **chiffre d'affaires de 11,5 M€** soit un retrait d'activité limité à 5% pour l'ensemble de l'exercice 2009. Après une année d'exploitation, le succès du Flagship store, situé rue du Faubourg Saint Honoré et dont le chiffre d'affaires 2009 atteint près de 2 millions d'euros, conforte la stratégie de développement mise en place par le Groupe malgré un environnement économique et financier peu favorable.

L'activité Diffusion enregistre un chiffre d'affaires de 18,7 M€, soit une baisse de 26%, conforme à la tendance du carnet de commandes Automne-Hiver 2009 annoncée en avril dernier (-28%). La prudence du Groupe sur les zones à risques et la frilosité des clients face à la crise continuent de pénaliser cette activité.

Un impact contenu sur les résultats

A fin décembre 2009, le repli de la marge brute reflète la baisse d'activité et ressort à 16,9 M€. Toutefois le taux de marge brute se maintient à hauteur de 55,8% contre 55,3% en 2008.

Durant le 2nd semestre, le Groupe a bénéficié du plein effet de son plan d'adaptation à la conjoncture, avec une réduction des dépenses opérationnelles de 1,3 M€. Le résultat opérationnel affiche ainsi une perte contenue de 377 K€ et le résultat net est en perte limitée à 326 K€.

Dans un environnement très dégradé en 2009, 16 mois après son ouverture, le résultat opérationnel avant amortissements de la boutique du Faubourg Saint Honoré reste proche de l'équilibre.

Une structure financière saine

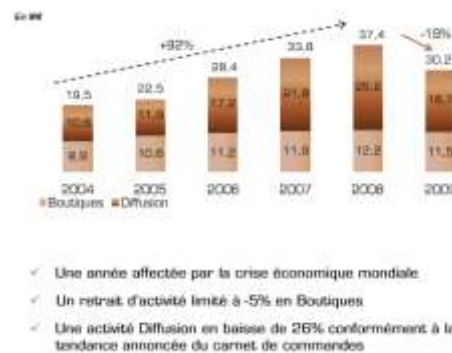
Malgré une année déficitaire, la marge brute d'autofinancement de 1,1 M€ associée à la très forte temporisation des investissements, permettent de limiter significativement l'impact des pertes sur la trésorerie disponible.

A fin décembre 2009, le Groupe présente des fonds propres de 9,6 M€ soit 47% du total du bilan et une trésorerie disponible satisfaisante de 3,6 M€, supérieure aux dettes financières.

Les dettes financières s'élèvent à 3,18 M€ soit 33% des capitaux propres dont la part court terme ne représente que de 17%.

1.5 Evolution détaillée de l'activité en 2009

Le chiffre d'affaires du groupe s'établit pour l'exercice 2009 à 30,2 M€, soit un ralentissement de - 19% par rapport à l'année 2008. Cette pose dans la croissance du groupe due à une conjoncture économique internationale très dégradée du fait de la crise mondiale intervient après 4 années consécutives de croissance à deux chiffres, qui avaient permis au groupe de doubler de taille depuis 2004.



Avec un chiffre d'affaires de 11,5 M€ contre 12,2 M€ sur l'exercice précédent, le réseau Boutiques en propre, affiche un recul limité à -5%.

L'activité Boutiques (Retail) représente ainsi 38% du chiffre d'affaires consolidé.

L'année 2009 a été marquée par un premier trimestre particulièrement difficile (-11%), la situation s'est ensuite améliorée de façon progressive tout au long de l'année pour finir au quatrième trimestre par une progression de +1% à périmètre constant.

En 2009, l'activité diffusion a été fortement pénalisée par une grande prudence du groupe sur les zones à risques associée à une frilosité certaine des clients face à la crise. Le chiffre d'affaires de 18,7 M€ recule ainsi de -26% par rapport à l'exercice précédent (25,2M€).

Cette activité a représenté 62% des ventes du groupe Barbara Bui.

La collection Printemps-Eté 2010 a également contribué au recul du chiffre d'affaires, car seulement 0,9 M€ de ventes ont été livrées et facturées dès le quatrième trimestre 2009 contre 1,4 M€ pour le Printemps-Eté 2009 au quatrième trimestre 2008.

Répartition du chiffre d'affaires par produits

| En millions d'euros | 2009 | 2008 | Variation |
|---------------------|------|------|-----------|
| Barbara Bui | 27,6 | 33,4 | - 19,5% |
| Prêt-à-porter | 18,0 | 19,7 | - 8,6% |
| Chaussures | 7,5 | 10,2 | - 26,5% |
| Sacs | 2,1 | 4,3 | -51,2% |
| Kabuki | 2,6 | 3,1 | -16,1% |
| Total | 30,2 | 37,4 | -19,2% |

Les ventes des produits de marque Barbara Bui qui représentent 91% du chiffre d'affaires du groupe sont en recul de 19,5%. Le prêt-à-porter en recul de -8,6% résiste mieux que les accessoires, ces derniers représentaient une part plus importante de chiffre d'affaires au sein de l'activité Diffusion et ont par conséquent plus reculé que les autres produits de la marque.

Les produits multimarques commercialisés sous l'enseigne kabuki qui sont un bon benchmark pour la marque Barbara Bui ont reculé de -16,1% ce qui permet de confirmer la bonne tenue du prêt-à-porter Barbara Bui dans un environnement économique dégradé.

Malgré leur recul, les accessoires continuent de représenter une part très importante du chiffre d'affaires du groupe Barbara Bui. Ils représentent en 2009, 9,6 M€ soit 32% du chiffre d'affaires consolidé. Avec 7,5 M€ les chaussures représentent 25% du chiffre d'affaires consolidé, 30% de l'activité diffusion et 20% de l'activité des boutiques Barbara Bui.

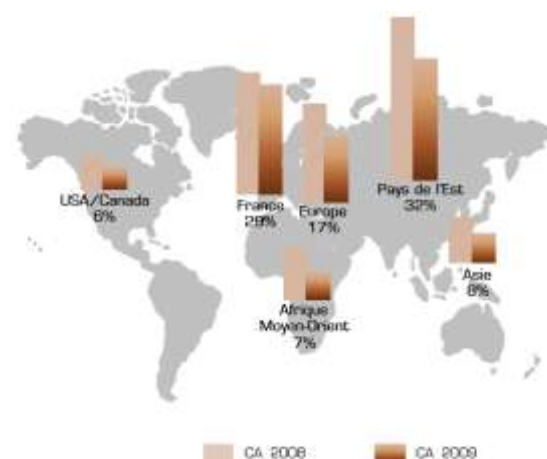
Le chiffre d'affaires des sacs représente 2,1 M€ soit 7% du chiffre d'affaires du groupe, 7% des activités Diffusion et 9% de l'activité des boutiques Barbara Bui.

Répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé

| En milliers d'euros | 2009 | % | 2008 | % |
|----------------------|--------|------|--------|------|
| France | 15 333 | 51% | 16 071 | 43% |
| Europe hors France | 4 018 | 13% | 5 697 | 15% |
| USA/Canada | 1 941 | 6% | 2 897 | 8% |
| Pays de l'Est | 6 044 | 20% | 7 938 | 21% |
| Asie/pacifique | 1 512 | 5% | 2 163 | 6% |
| Afrique/Moyen-Orient | 1 360 | 4% | 2 577 | 7% |
| Autres | 27 | 0% | 20 | 0% |
| Total | 30 235 | 100% | 37 361 | 100% |

Le chiffre d'affaires du groupe Barbara Bui est en recul sur l'ensemble des zones géographiques, mais en particulier sur le Moyen-Orient et les Pays de l'Est qui avaient fortement participé à la croissance des derniers exercices. En revanche la France, marché historique de la marque résiste très bien et enregistre un recul limité à -5%.

Répartition du chiffre d'affaires diffusion



1.5.1 Evolution de l'exploitation et des résultats 2009

Le chiffre d'affaires de 30,2 M€ permet de dégager une marge brute de 16,9 M€ en baisse de 3,7M€. La réduction des dépenses opérationnelles de 1.3M€ a permis de limiter l'impact de la baisse d'activité sur le résultat opérationnel qui fait néanmoins apparaître une perte de -0,38 M€. Le résultat net après impôts est également en perte de -0.33 M€.

Pour tenter de limiter les impacts de la violente baisse d'activité, le groupe a réagi de la façon suivante : les investissements ont été limités au strict minimum, toutes les dépenses opérationnelles et en particulier celles de type défilé, communication, frais de déplacement, etc... ont été fortement réduites. Enfin la suspension des recrutements, la suppression des CDD et du recours à l'intérim, et l'aménagement de certains horaires en boutique ont également permis de réduire les frais de personnel sur l'exercice.

Le recul de -2,5 M€ du résultat opérationnel s'explique de la façon suivante :

| | |
|------------------------------------------------|----------|
| - Impact de la baisse d'activité | - 3,9 M€ |
| - Amélioration du taux de marge | + 0,2 M€ |
| - Economies sur les frais de commercialisation | + 1,3 M€ |
| - Economies sur les frais généraux | + 0,3 M€ |
| - Economies sur les charges de personnel | + 0,6 M€ |
| - Transaction 2008 avec le groupe Parour | - 0,4 M€ |
| - Provisions déplaçonnement de loyers | - 0,6 M€ |

Dans cette année 2009 extrêmement perturbée, la nouvelle boutique du Faubourg St Honoré s'est bien comportée et représente déjà 17% du chiffre d'affaires Boutiques (1,94 M€), confirmant ainsi la stratégie d'extension de ce réseau. 16 mois après l'ouverture, le résultat opérationnel hors amortissements est proche de l'équilibre (-0,10 M€).

Le résultat financier négatif est principalement constitué par les intérêts d'emprunts contractés pour financer les derniers investissements. Les écarts de change ont cette année un impact négligeable sur le résultat financier.

La charge d'impôts évolue proportionnellement aux résultats.

Résultats des filiales du groupe au titre de l'exercice 2009

| En milliers d'euros | BB SA France | BB Italie | Holding USA | Alain Tondowski | Impact consolidation | Barbara Bui consolidé |
|----------------------------|--------------|-----------|-------------|-----------------|----------------------|-----------------------|
| Chiffre d'affaires | 28 973 | 1 087 | 2 615 | 0 | - 2.434 | 30 241 |
| Résultat opérationnel | - 884 | - 25 | - 300 | - 16 | 848 | - 377 |
| Résultat financier | - 104 | - 36 | - 6 | - 11 | -4 | -161 |
| Résultat exceptionnel | - 47 | - 4 | | | 51 | |
| Participation des salariés | | | | | | |
| Charges d'impôts | 300 | | 80 | | -168 | 212 |
| RNPG | - 735 | - 65 | - 226 | - 27 | 727 | -326 |

1.5.2 Evolution du bilan 2009

En milliers d'euros – au 31 décembre

| Actif | 2009 | 2008 | Passif | 2009 | 2008 |
|---------------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|
| Immobilisations | 6,66 | 7,41 | Capitaux propres | 9,55 | 9,99 |
| Impôts différés actifs | 1,07 | 0,85 | Provisions | 1,05 | 0,35 |
| Stocks | 6,02 | 6,70 | Dettes financières | 3,18 | 3,77 |
| Clients | 2,01 | 2,65 | Passifs d'impôts différés | 0,10 | 0,08 |
| Autres actifs courants | 0,99 | 1,10 | Fournisseurs | 4,05 | 5,72 |
| Trésorerie et équivalents | 3,62 | 3,96 | Autres dettes | 2,43 | 2,76 |
| Total | 20,37 | 22,67 | Total | 20,37 | 22,67 |

Les capitaux propres du groupe sont en légère baisse de 4,4% sous l'effet des pertes et de la distribution de dividendes intervenue en septembre 2009 au titre des bénéfices 2008 pour un montant de 0,11 M€. Ils représentent à la fin de l'exercice 47% du total du bilan.

Le poste clients diminue d'une part sous l'effet de la baisse du chiffre d'affaires wholesale et d'autre part en raison de la baisse des livraisons de la saison Printemps-Eté 2010. Ce décalage de facturation a pour effet de freiner la baisse des stocks.

Les dettes financières diminuent sous l'effet des remboursements d'emprunts, et la trésorerie disponible redevient ainsi supérieure à la totalité des dettes moyen terme.

La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 1,06 M€ pour l'exercice 2009. Malgré les pertes, les flux nets de trésorerie générés par l'activité restent positifs. Les investissements de l'année, ont été réduits au strict minimum (131 K€), et concentrés

sur les agencements de la nouvelle plateforme logistique de Domont.

Après la distribution de dividendes (114 K€) et les remboursements d'emprunts moyen terme (589 K€) la trésorerie disponible en fin d'année s'établit donc à 3,6 M€.

1.5.3. Faits marquants 2009

L'exercice 2009 ayant surtout été marqué par la très forte dégradation de l'environnement économique, peu d'événements justifient d'être présentés comme véritablement marquants.

Toutefois 2 projets ont vu le jour au cours cet exercice :

- l'ouverture de la première boutique monégasque Barbara Bui dans la galerie du métropole en juillet 2009
- le lancement de la première ligne de Bijou « Atamé » présentée à la presse spécialisée et aux clients au mois de novembre 2009.

Le groupe aura ainsi concentré son attention tout au long de l'exercice sur le plan d'adaptation à la conjoncture qui a permis de dégager près de 2,4 M€ d'économies et préserver ainsi au maximum les fondamentaux financiers du groupe.

1.6 Politique d'investissement

Depuis son introduction au Nouveau Marché en avril 1998, Barbara Bui a connu trois années de fort investissement qui ont permis la réalisation des principaux volets de la stratégie de développement du groupe, et notamment la mise en place d'un réseau de boutiques en propre, l'organisation d'un service commercial visant une Diffusion parfaitement contrôlée et le lancement d'une ligne d'accessoires.

En 2001, les investissements se sont essentiellement concentrés sur l'implantation de la boutique Barbara Bui ouverte en février 2001 dans le quartier de Saint Germain des Prés à Paris, et sur l'extension du siège administratif au 32 rue des Francs Bourgeois pour accompagner le renforcement des équipes depuis trois ans. Le groupe a également investi dans la rénovation et le ré-agencement de boutiques, à Paris et New York, afin que ses « flagship stores » aient une image en constante évolution.

En 2002 malgré une conjoncture économique peu favorable, le groupe a continué son développement par :

- la mise en place d'un nouveau show-room commercial (400 m²) 32 rue des Francs Bourgeois - 75003 Paris,
- l'aménagement d'une nouvelle plate-forme logistique de 2 000 m² en banlieue parisienne (Vitry/Seine),
- la rénovation et l'agencement de la boutique du 25 rue Etienne Marcel - 75001 Paris.

En 2004 et 2005, le groupe a majoritairement investi sur des projets à faible coût mais avec un fort impact d'image. Les deux stands ouverts au Printemps de la Mode, celui ouvert aux Galeries Lafayette, mais également l'embellissement régulier des boutiques,

ont participé au positionnement luxe de la marque avec des niveaux d'investissement compatibles avec les finances alors disponibles.

L'exercice 2007 a été marqué par les investissements de la boutique d'accessoire de Grenelle et surtout de la nouvelle boutique de Milan.

Après l'ouverture en 2008 de la boutique du Faubourg et de son premier stand en concession (chiffre d'affaires retail) dans un department store, le groupe aurait du poursuivre ses ouvertures de boutiques en propre à raison d'au moins 2 unités par an, auxquelles auraient pu s'ajouter les boutiques éventuellement développées en partenariat.

Au cours de l'exercice 2009, le groupe a fortement temporisé tout type d'investissement de façon à préserver au maximum la trésorerie et d'éventuellement faire face à une crise longue.

Les signes d'inflexion de tendance se précisant de mois en mois, le groupe se tient prêt pour bénéficier des opportunités qui pourraient s'ouvrir dans les prochains mois. L'objectif de reprendre le développement du réseau de boutiques en propre est primordial afin de ne pas dépendre d'une clientèle wholesale exposée à la crise et plus volatile.

1.7 Résultats de Barbara Bui SA, société mère du groupe

1.7.1 Activité et résultats de la société Barbara Bui SA

La société mère du groupe Barbara Bui, Barbara Bui SA, a réalisé un chiffre d'affaires de 29,0 M€ en 2009, soit une baisse de -19% équivalente à celle du groupe. L'activité des Boutiques diminue de -1,4%, alors que l'activité Diffusion baisse de -26%.

Le résultat d'exploitation est en perte de -884 K€ alors qu'il s'élevait à + 2 351 K€ en 2008. Le résultat courant avant impôts est de -989 K€, contre + 2 339 K€ l'an dernier. Le résultat exceptionnel affiche également une perte de -46 K€ qui est la résultante de éléments essentiels, les pertes sur cessions d'immobilisations liées au transfert du site logistique et une reprise de provision pour litige.

En ce qui concerne l'impôt, la société Barbara Bui sa a enregistré un crédit d'impôt recherche plafonné à 300 K€ pour l'exercice 2009.

Les résultats de la société n'ont pas permis de dégager cette année de réserve spéciale de participation.

Le résultat net après impôts est de -735 K€, contre 1 235 K€ en 2008.

1.7.2 Affectation du résultat de l'exercice 2009 de Barbara Bui SA

Nous vous proposons d'affecter comme suit la perte nette de : - 735 027,91 euros :

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| En déduction du report | |
| à nouveau créateur : | - 735 027,91 euros |
| Dividendes aux actionnaires : | néant |
| | |
| Total | - 735 027,91 euros |

Compte tenu de la perte enregistrée cette année le conseil d'administration n'a pas soumis au vote de l'assemblée l'attribution d'un dividende.

1.7.3 Distributions antérieures de dividendes

Au titre des trois derniers exercices, les dividendes par action mis en paiement ont été les suivants :

| Année | Dividende par action (en €) | Montant total (en €) | Date de mise en règlement |
|-------|-----------------------------|----------------------|---------------------------|
| 2006 | 0,27 | 182 155,50 | 20/09/2007 |
| 2007 | 0,37 | *249 167,99 | 17/09/2008 |
| 2008 | 0,17 | *114 362,57 | 18/09/2009 |

*après impact des actions auto-détenues

Les dividendes mis en paiement en 2009 au titre de l'exercice 2008 sont éligibles à l'abattement de 40% sur les revenus des capitaux mobiliers.

1.7.4 Activité de la société en matière de recherche et développement

Barbara Bui SA a continué d'œuvrer en matière de créativité en élaborant et présentant deux collections intégralement renouvelées l'une pour le printemps-été et l'autre pour l'automne-hiver.

Le bureau de style constitue le cœur de l'entreprise, il comptait en 2009, 20 professionnels expérimentés, en charge de création et de la mise au point des nouvelles collections, supervisés par Madame Barbara Bui.

Les récents aménagements fiscaux afférents au crédit d'impôt recherche dans le secteur « Textile-Habillement-Cuir » nous ont permis de continuer de bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant de 300 000 euros au titre des dépenses engagées en

2009 alors que 200 000 euros avaient été perçus au titre des dépenses engagées en 2008.

L'ensemble des dépenses éligibles à ce titre, à savoir : les dépenses de personnel les frais de fonctionnement, les amortissements, les frais de défense des dessins et modèles s'élevaient pour 2009 à 1 291 K€ soit un montant théorique de crédit d'impôt de 516 K€ plafonné pour l'exercice en cause à 300 K€.

1.7.5 Charges non déductibles fiscalement

Aucune charge non déductible fiscalement n'a été réintégrée au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, à l'exclusion de la réintégration de la fraction excédentaire des amortissements sur véhicules de tourisme pour un montant de 10 967 euros.

1.7.6 Délais de règlement fournisseurs

| Année/ montant en K€ | 2009 | 2008 |
|----------------------|-------|-------|
| Echu + 90 jours | 1 229 | 1 355 |
| Echu + 60 jours | 4 | 31 |
| Echu + 30 jours | 349 | 98 |
| A échéance | 769 | 1567 |
| A échoir - 30 jours | 908 | 1562 |
| A échoir - 60 jours | 718 | 789 |
| A échoir + 60 jours | 19 | 238 |
| Total | 3 996 | 5 640 |

En 2009, le montant échu à plus de 90 jours (1 229 K€) correspond à des factures fournisseurs en litige. Le désaccord sur la date de départ du bail de la boutique du Faubourg St Honoré entraîne ainsi le gel du règlement de factures de loyer pour 1 187 K€, qui ont simplement été comptabilisées par mesure de prudence alors que le groupe en conteste le bien fondé. Une grande partie de ces factures était déjà comptabilisée au 31 décembre 2008 pour 1 075 K€.

Aujourd'hui seuls quelques fournisseurs étrangers (19 K€) peuvent avoir des conditions de règlement dépassant les 60 jours.

1.8 Actionnariat et cours de bourse

1.8.1 Répartition du capital au 31 décembre 2009

| | Actions | % | Droits de votes | % |
|-------------------------|---------|-------|-----------------|-------|
| William Halimi | 268 648 | 39,8 | 536 396 | 48,2 |
| Barbara Bui | 131 194 | 19,5 | 261 988 | 23,5 |
| Elie Halimi* | 42 300 | 6,3 | 84 600 | 7,6 |
| Dirigeants-fondateurs | 442 142 | 65,5 | 882 984 | 79,3 |
| Peter Copers | 34 000 | 5,0 | 34 000 | 3,1 |
| Titres d'auto-détention | 1 785 | 0,3 | | |
| Divers | 196 723 | 29,2 | 197 084 | 17,7 |
| Public | 232 508 | 34,5 | 231 084 | 20,7 |
| Total | 674 650 | 100,0 | 1 114 068 | 100,0 |

*Dont 16 480 actions en usufruit

1.8.2 Actionnariat salarié

Aucune action Barbara Bui SA n'est détenue par les salariés au travers du Plan d'Épargne Entreprise (PEE) ou d'un Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE).

1.8.3 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société (article L. 621-18-2 du code monétaire et financier)

Au cours de l'exercice 2009, les personnes visées par les dispositions en cause ont réalisé les opérations suivantes :

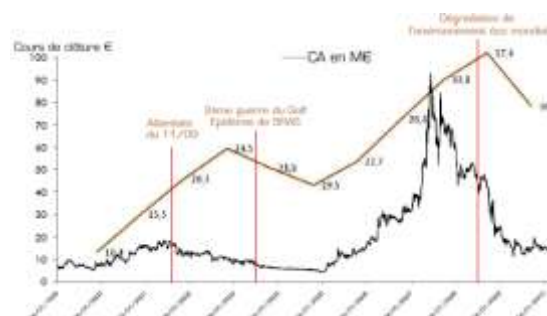
- Madame Barbara Bui, directeur général délégué a acquis 100 titres de la société au prix unitaire de 17,10 euros
- Monsieur William Halimi, Président directeur général, a acquis 600 titres au prix unitaire de 13,62 euros.

1.8.4 Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

A la connaissance du groupe il n'existe à ce jour aucun élément susceptible d'avoir une influence sur le cours de bourse ou l'issue d'une offre publique.

Toutefois il est nécessaire de rappeler que le seuil de 5% du capital a été franchi à la hausse par Monsieur Peter Copers, sis à St Martens-Latem (Belgique), le 31 octobre 2008.

1.8.5 Evolution du cours de Bourse



NYSE Euronext – Compartiment C
 ISIN : FR0000062788
 Nombres d'actions : 674 650
 Capitalisation au 22/03/09 : 9,11 M€
 Flottant : 34% / Fondateurs : 66%

2 EVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

2.1 Evénements importants survenus depuis la clôture

Aucun n'évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture des comptes de l'exercice.

2.2 Evolution récente

Selon nos dernières estimations le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2010 devrait approcher les 10 M€ sans toutefois pouvoir véritablement les atteindre.

Les deux activités du groupe présentent une évolution contrastée.

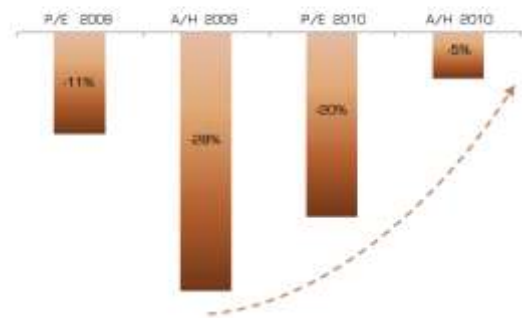
Le chiffre d'affaires retail de l'activité Boutiques confirme les signes de reprise visibles dès le 4^{ème} trimestre 2009, cette activité devrait enregistrer une croissance comprise entre 5% et 10% à périmètre constant par rapport au 1^{er} trimestre 2009.

En revanche le chiffre d'affaires wholesale de l'activité Diffusion traduit les prises de commandes enregistrées mi 2009 dans un environnement encore très incertain et est attendu en baisse d'environ 15%.

2.3 Perspectives d'avenir

Le carnet de commandes de la collection Automne-Hiver 2010 présente une nette inflexion de tendance à -5%. La prudence du Groupe sur les zones à risques et la frilosité des clients face à leurs incertitudes sur le dynamisme de la reprise économique continuent de freiner le redémarrage de cette activité.

Estimations diffusion Hiver 2010 : une nette inflexion de tendance



Pour l'ensemble de l'exercice 2010, le groupe demeure prudent et poursuit une politique de gestion rigoureuse afin de préserver ses fondamentaux économiques et d'atteindre un retour à l'équilibre le plus rapidement possible.

Fort de beaux emplacements, d'une structure financière solide et de 25 années d'expérience, le Groupe Barbara Bui possède de véritables atouts pour bénéficier pleinement des effets de la reprise économique.

3 CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE

3.1 Effectif total et embauche

3.1.1 Effectif total

Répartition de l'effectif du groupe au 31/12/09

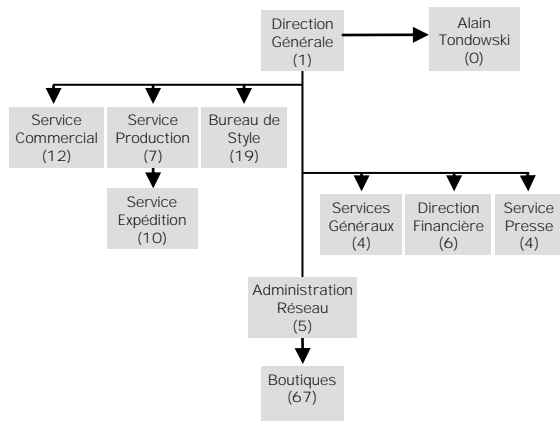
| | Effectif global | Cadres | Non Cadres | Femmes | Hommes |
|--------------------|-----------------|-----------|------------|-----------|-----------|
| Barbara Bui France | 122 | 24 | 98 | 82 | 40 |
| Alain Tondowski | - | - | - | - | - |
| BBK Distribution | 2 | 1 | 1 | 2 | - |
| Barbara Bui Italie | 6 | - | 6 | 5 | 1 |
| Kabuki Inc. | 5 | - | 5 | 4 | 1 |
| Total | 135 | 25 | 110 | 93 | 42 |

Evolution des effectifs

| Effectif global au 31/12 | 2007 | 2008 | 2009 |
|--------------------------|------------|------------|------------|
| Personnel hors boutique | 67 | 69 | 63 |
| Personnel boutique | 75 | 87 | 72 |
| Total | 142 | 156 | 135 |

Organigramme groupe des ressources humaines

(Effectifs)



3.1.2 Recrutements

Au cours de l'exercice 2009, 186 personnes ont intégré l'effectif de Barbara Bui. Ce nombre important au regard de l'effectif global est dû d'une part à notre réseau de boutiques qui génère un turnover très important en particulier chez les vendeurs et d'autre part à la saisonnalité de notre activité rythmée par la création et la présentation de 2 collections chaque année qui nécessite d'avoir recours à des CDD de courtes durées.

Le groupe a cherché à contrôler au maximum le coût de son effectif et seulement 22 CDI ont ainsi été signés en 2009 contre 46 en 2008, ces recrutements ayant tous été effectués pour remplacer des salariés et non dans le cadre de créations de postes.

La saisonnalité de l'activité génère pour les périodes de showroom, de création, d'expédition et de soldes un nombre très important de CDD dont la durée est extrêmement courte. Des postes de noteuses, habilleuses, interprètes ou mannequins, sont ainsi pourvus pour quelques jours seulement.

La société a embauché 164 CDD lors de l'exercice 2009, alors que 172 contrats se sont terminés dans l'année. Le nombre de CDD présents à l'effectif du 31 décembre 2009 était de 8 contre 16 l'an dernier.

La société a également eu recours en 2009 à 3 contrats de professionnalisation, un a débouché sur l'embauche en CDI du salarié, le second s'est terminé au mois de décembre 2009 et le troisième est toujours présent à l'effectif au 31 décembre 2009.

3.1.3 Egalité professionnelle entre hommes et femmes

Le ratio Homme/Femme est toujours très stable, avec environ 2/3 d'effectif féminin contre 1/3 d'effectif masculin.

Le secteur d'activité auquel appartient le groupe Barbara Bui est traditionnellement favorable aux effectifs féminins, ultra majoritaire dans l'ensemble de notre réseau de boutiques, elles sont également en majorité dans les départements commerciaux et de création.

La direction opérationnelle reste très équilibrée en terme de parité Homme/Femme. L'équipe de direction se compose en effet depuis le début 2006, de 4 femmes (dont Madame Barbara Bui, Directeur général délégué) et 4 hommes (dont Monsieur William Halimi Président directeur général).

3.2 Informations relatives aux plans de réduction des effectifs

Aucun plan de ce type n'a été mis en œuvre. Toutefois le groupe a été contraint de supprimer 4 postes et de procéder au licenciement économique individuel de 4 salariés.

3.3 Rémunérations et évolutions des charges sociales

Les rémunérations brutes, de la société Barbara Bui SA qui représente 90% de l'effectif global du groupe, se sont élevées en 2009 à 4 677 K€ contre 4 881 Ke en 2008.

Les charges sociales se sont élevées à 2 026 K€, soit 43,3% des rémunérations.

3.4 Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Barbara Bui a appliqué la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine à l'échéance pour l'ensemble des salariés à l'exclusion bien entendu des cadres dirigeants et des cadres intermédiaires rattachés à cette catégorie.

Il n'existe pas de représentant du personnel faute de candidature ainsi qu'il résulte d'un procès-verbal de carence datant du 20 novembre 2006.

3.5 Formation

La société Barbara Bui SA a dépensé en 2009, 76 756 euros dans le cadre de ses dépenses de formation. Une cotisation est versée à un organisme collecteur spécialiste du secteur d'activité (Forthac).

Les formations ont principalement porté sur le développement des compétences informatiques, l'amélioration des compétences linguistiques de notre personnel ainsi que le développement de compétences sur les logiciels du pack Office. L'organisation de la nouvelle plateforme logistique de Domont a également entraîné la mise en place de formation de cariste pour les équipes de la logistique.

3.6 Emploi et insertion des travailleurs handicapés

La société Barbara Bui SA ne compte pas parmi ses effectifs de travailleur handicapé. En revanche elle fait régulièrement appel à un ESAT, de façon à sous-traiter certaines tâches pour lesquelles elle ne dispose pas du savoir faire en interne (entretien des espaces verts, reconditionnement de produits, etc...). La société Barbara Bui SA versera au titre de l'exercice 2009 une cotisation de 24 383 euros à l'Agefiph permettant le financement d'œuvres visant la réinsertion des travailleurs handicapés.

3.7 Importance de la sous-traitance

Le groupe Barbara Bui n'intègre pas l'outil de production industrielle dans son organisation. Il sous-traite une grande partie de sa production auprès de fournisseurs spécialisés en fonction des caractéristiques précises de chacun des modèles des différentes collections de prêt-à-porter. Le solde, uniquement composé d'accessoires, est acheté sous forme de produits finis.

A hauteur de 1 946 K€ les achats de sous-traitance de production représentent 90% des activités sous-traitées par la société. Les 10% restant sont constitués par des activités pour lesquelles le savoir-faire n'existe pas en interne (sécurité boutique, accueil, informatique).

3.8 Prise en compte de l'activité sur les populations locales

Les 122 personnes constituant l'effectif moyen de la société Barbara Bui SA au cours de l'exercice 2009 sont toutes embauchées sur des sites appartenant à la région Ile de France.

Les filiales du groupe ont un impact plus relatif sur les populations locales, 6 postes sont pourvus dans la ville de Milan en Italie et 7 postes sont pourvus dans la ville de New York aux Etats-Unis.

4 ANALYSE DES RISQUES

4.1 Risques juridiques et fiscaux

4.1.1 Protection de la marque et des modèles

Les marques exploitées par le groupe font l'objet de dépôts dans tous les pays stratégiques, dans les classes relevant des activités de l'entreprise. Au fur et à mesure du développement des produits dérivés la protection des marques est assurée par l'extension des dépôts dans les classes concernées.

Les dessins et modèles des collections qui sont renouvelés chaque saison (2 fois/an) ne peuvent faire l'objet d'une protection exhaustive. Ceci n'empêche pas le groupe d'engager autant de fois que nécessaire des procédures pour lutter contre la contrefaçon.

4.1.2 Cautions et garanties

Dans le cadre de son développement, la société souscrit des emprunts moyen terme pour financer les investissements corporels nécessaires à l'extension, ou au maintien de la qualité, de son réseau de boutique en propre. Ces emprunts ne font l'objet d'aucune clause de remboursement anticipé rattachée à une évolution défavorable des ratios financiers (covenants). En revanche, un nantissement de fonds de commerce est en général donné au profit de l'établissement de crédit concerné.

Dans le cadre de l'acquisition du site de Domont, un privilège de prêteur de deniers a été consenti à l'établissement bancaire ayant financé l'opération.

Une caution bancaire (30 K€) au profit du bailleur de la société Barbara Bui Milan srl, a également été donnée par la société mère afin de garantir les loyers dus au titre de la nouvelle boutique de Milan

4.1.3 Risques fiscaux

La société fait régulièrement l'objet tant en France qu'à l'étranger de contrôles des administrations fiscales. Aucun redressement significatif n'a jamais été déploré.

Au niveau de la société mère du groupe, Barbara Bui SA :

En 2002 le contrôle fiscal couvrant les périodes 1999, 2000 et 2001 n'a donné lieu à aucun redressement significatif (- 15 K€).

En 2005, le contrôle fiscal portant sur les exercices 2002 et 2003 n'a également donné lieu à aucun redressement significatif (- 8 K€).

En 2008, le contrôle fiscal portant sur les exercices 2005 et 2006 s'est soldé, en dehors des redressements n'entraînant au niveau du groupe qu'un décalage dans le temps de la charge de l'impôt, par un rappel non significatif (-16 K€).

Au niveau des filiales, le contrôle de la société Barbara Bui Srl portant sur les exercices 1999 à 2001 s'est soldé par un jugement positif pour le groupe ce qui a permis en 2007 de reprendre la provision de 39 K€ qui avait été constituée pour couvrir les risques.

4.1.4 Risques sociaux

La société fait régulièrement l'objet tant en France qu'à l'étranger de contrôles des administrations sociales. Aucune correction de cotisation significative n'a jamais été déplorée

Un contrôle URSSAF de la société mère datant de 2002 et portant sur les exercices 1999, 2000 et 2001 n'a donné lieu à aucun redressement significatif.

Un contrôle URSSAF de la société mère datant de 2005 et portant sur les exercices 2002, 2003 et 2004 a donné lieu à une notification de redressement, qui contestée dans sa totalité a été remboursée par l'administration en 2007.

Un contrôle URSSAF de la société Barbara Bui SA portant sur les exercices 2006 à 2008 s'est déroulé au cours de l'exercice 2009. Une correction des cotisations de 5 K€ en faveur de la société Barbara Bui SA a été enregistrée dans les comptes.

Les engagements de la société en matière de retraite ont fait l'objet d'une première comptabilisation en 2003 et ont été déterminés en utilisant une méthode d'évaluation actuarielle rétrospective, avec niveau futur de salaire.

4.1.5 Risques prud'homaux

A fin 2009, il n'existe plus de recours effectivement formulé devant le conseil des prud'hommes, toutefois le groupe Barbara Bui a provisionné les différents en cours avec ses salariés susceptibles d'aboutir à une transaction ou un recours devant le conseil des prud'hommes. Des provisions pour 76K€ ont ainsi été enregistrées à la fin de l'exercice.

4.1.6 Faits exceptionnels ou litiges

En dehors des risques prud'homaux détaillés ci-dessus, tous les autres litiges concernent la fixation des prix des loyers lors des renouvellements de certains baux ; les demandes ont été provisionnées par mesure de prudence à hauteur d'un risque probable de déplafonnement. Le montant des provisions au 31 décembre 2009 s'élève à 907 K€.

A la connaissance du groupe, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du groupe.

4.2 Risques d'exploitation

4.2.1 Dépendance à l'égard des personnes clés

Le groupe Barbara Bui est dépendant de ses principaux fondateurs dirigeants toujours en activité à des postes clés de l'entreprise.

Une assurance a par conséquent été souscrite en cas d'indisponibilité permanente de Mme Barbara Bui (Directeur général délégué) et/ou de M. William Halimi (Président directeur général).

4.2.2 Risque de recouvrement

Le risque client concerne essentiellement l'activité Diffusion soit 62% des revenus du groupe, les risques sur les Boutiques sont faibles et immédiatement constatés.

La politique commerciale du groupe, imposant des acomptes de 30% à la commande et des crédits documentaires pour les clients étrangers sur les zones à risques, limite au maximum l'exposition du groupe face au risque client.

De plus des couvertures, Sfac ou Coface, sont exigées pour la majeure partie des clients, ceux qui ne peuvent en bénéficier sont contraints de solder leur règlement avant la livraison des marchandises.

La crise actuelle entraîne une augmentation des risques de recouvrement et entraîne surtout une baisse des couvertures octroyées par les organismes de crédit. Le groupe ayant été extrêmement prudent dans ses prises de commandes, les pertes nettes sur créances clients sont restées stables par rapport à l'exercice 2008.

4.2.3 Risques liés à la production

L'ensemble des activités de production est sous-traité ce qui écarte tous les risques liés aux activités industrielles de production.

Le groupe revoit régulièrement l'ensemble de ses partenariats en fonction de l'évolution de la gamme de ses produits, ce qui n'empêche pas les sous-traitants les plus performants d'être aux cotés de la marque depuis de nombreuses années.

Conformément aux dispositions réprimant le travail clandestin et notamment l'instruction administrative du 10 août 1999 (12 C 3 99), commentant l'article 83 de la Loi de Finances pour 1998, le service production exige de chaque façonnier les pièces et documents requis.

Par ailleurs, la société Barbara Bui applique rigoureusement les textes en exigeant de ses partenaires autant de fois que nécessaire l'ensemble des documents requis.

4.2.4 Baux et loyers de la société

La société Barbara Bui SA loue à des tiers l'ensemble des locaux qu'elle occupe dans le cadre de son activité. Aucun bail ne fait l'objet d'une indexation sur le chiffre d'affaires.

4.2.5 Sécurité

Tous nos sites, en particulier les entrepôts logistiques et les boutiques, répondent aux normes de sécurité en vigueur et sont protégés par des installations conformes aux exigences de nos assureurs.

De plus, une stratégie visant à répartir les stocks concourant à l'exploitation normale de l'entreprise sur l'ensemble des sites du groupe permet de limiter au maximum l'impact résiduel d'un éventuel sinistre.

4.3 Risques de marché

4.3.1 Risque de change

L'évolution du dollar par rapport à l'euro est un élément qui affecte la compétitivité du groupe sur le marché local américain et notamment en cas de baisse du dollar, le pouvoir d'achat de la clientèle américaine voyageant à l'international. L'impact financier direct sur les comptes consolidés du groupe reste marginal.

Le groupe reste néanmoins soumis aux variations de la devise américaine. Une augmentation de 10% de l'USD entraînerait une revalorisation des capitaux propres du groupe de 101 K€, à l'inverse une baisse 10% entraînerait cette fois une diminution des capitaux propres du groupe de 101 K€.

Aucune disposition particulière n'est prise pour couvrir ce risque car les volumes de transaction annuels réalisés sont faibles et les politiques de couvertures engendreraient des coûts supérieurs aux économies attendues.

| En milliers d'euros | USD |
|------------------------------|-------|
| Passifs | - 175 |
| Actifs | 1 641 |
| Position nette avant gestion | 1 466 |
| Hors bilan | Néant |
| Position nette après gestion | 1 466 |

4.3.2 Risque de taux

Le groupe n'a souscrit que des emprunts à taux fixe, il se trouve par conséquent exposé en cas de baisse des taux qui entraîne un manque à gagner.

Aucune disposition particulière n'est prise pour couvrir le risque de taux lié à ces emprunts qui ne représentent pas des montants significatifs.

| En milliers d'euros | - 1 an | 1 à 5 ans | + 5 ans |
|------------------------------|--------|-----------|---------|
| Passifs financiers | - 513 | - 1 751 | - 880 |
| Actifs financiers | Néant | Néant | Néant |
| Position nette avant gestion | - 513 | - 1 751 | - 880 |
| Hors bilan | Néant | Néant | Néant |
| Position nette après gestion | - 513 | - 1 751 | - 880 |

A fin décembre 2009, le taux d'endettement moyen de l'entreprise est de 4,70%, le manque à gagner sur 1 an en cas de baisse de 1 point des taux d'intérêt serait d'environ 31 K€.

Il n'y a pas de risque en cas de hausse des taux d'intérêt.

4.3.3 Risque actions

L'assemblée générale du 29 juin 2009 a décidé de renouveler la mise en œuvre du programme de rachat d'actions votée par de l'Assemblée Générale du 23 juin 2008 pour une période de 18 mois.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 100 000 euros sont affectés au compte de liquidité depuis le 29 octobre 2007.

Les seules actions détenues par le groupe sont des actions Barbara Bui détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité. Au 31 décembre 2008, le groupe détenait 1 705 actions valorisées à 23,00 € soit 39 K€, comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés. Au 31 décembre 2009, le groupe détenait 1 785 actions valorisées à 14,75 € soit 26 K€ euros, comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés.

4.4 Assurances

La société a souscrit des garanties multirisques sur les biens, couvrant des événements tels le vol, l'incendie et autres risques causant des dommages aux biens et aux personnes. Elle souscrit également une assurance pour les risques de pertes d'exploitation et les cas de responsabilité, du fait des biens ou du fait des activités.

Comme énoncé au point 4.2.1, la société a également souscrit des assurances sur les personnes clés de l'entreprise.

Le coût global des polices d'assurance s'élève à 0,36% du chiffre d'affaires.

A ce montant s'ajoute le coût des assurances Sfac et Coface visant à garantir le paiement des créances clients, qui représente 0,32% du chiffre d'affaires du groupe.

5 TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE BARBARA BUI SA AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

| Nature des indications | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| I. Situation financière en fin d'exercice | | | | | |
| - Capital social | 1 079 440 | 1 079 440 | 1 079 440 | 1 079 440 | 1 079 440 |
| - Nombre d'actions émises | 674 650 | 674 650 | 674 650 | 674 650 | 674 650 |
| - Nombre d'obligations convertibles en actions | - | - | - | - | - |
| II. Résultat global des opérations effectives | | | | | |
| - Chiffre d'affaires hors taxes | 21 113 500 | 26 632 780 | 32 097 843 | 35 676 938 | 28 972 241 |
| - Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | - 154 651 | 2 702 857 | 3 611 842 | 3 395 898 | 876 434 |
| - Impôts sur les bénéfices | 83 310 | 364 220 | 1 059 182 | 843 557 | -300 000 |
| - Participation des salariés due au titre de l'exercice | - | 98 422 | 341 368 | 263 992 | - |
| - Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 252 596 | 1 783 846 | 1 827 394 | 1 235 469 | - 735 028 |
| - Résultats distribués | - | *182 156 | **249 168 | ***114 363 | - |
| III. Résultat des opérations réduit à une seule action | | | | | |
| - Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions | - 0,35 | 3,32 | 3,28 | 3,39 | 1,74 |
| - Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 0,37 | 2,64 | 2,71 | 1,83 | -1,09 |
| - Dividende brut attribué à chaque action | - | *0,27 | **0,37 | ***0,17 | - |
| IV. Personnel | | | | | |
| - Nombre de salariés | 117 | 121 | 125 | 132 | 122 |
| - Montant de la masse salariale | 3 506 198 | 4 009 111 | 4 350 227 | 4 880 794 | 4 676 659 |
| - Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale – œuvres sociales, etc) | 1 419 246 | 1 626 705 | 1 853 418 | 2 089 400 | 2 026 369 |

* Dividendes 2006 distribués en 2007,

** Dividendes 2007 distribués en 2008,

*** Dividendes 2008 distribués en 2009.

PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE
RESULTATS

| | | |
|---|-------------------------------|----|
| 1 | Comptes consolidés 2009 | 27 |
| 2 | Principes comptables..... | 32 |
| 3 | Notes annexes | 37 |
| 4 | Comptes sociaux 2009 | 49 |

Patrimoine – Situation financière - Résultats

1 COMPTES CONSOLIDES 2009

1.1 Attestation des commissaires aux comptes

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

le contrôle des comptes consolidés de la société BARBARA BUI, tels qu'ils sont joints au présent rapport;

la justification de nos appréciations ;

la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2.2 « effet de l'amendement IAS 38 » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable lié à la première application de l'amendement IAS 38 relatif à la comptabilisation des frais de publicité et de promotion,
- la note 2.6 « secteurs opérationnels IFRS 8 » de l'annexe qui expose la première application de la norme IFRS 8, segments opérationnels

Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur continue cette année encore de créer des conditions spécifiques pour la préparation des comptes,

particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note 2.1 de l'annexe des comptes.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application de l'article L.823-9 du Code de commerce : la note 2.4 « autres immobilisations incorporelles (IAS 38) » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux droits aux baux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2010
Les commissaires aux comptes

FT AUDITS & ASSOCIES DELOITTE & ASSOCIES

Patrick FRANCO Michel SELLIER

1.2 Bilan consolidé au 31 décembre 2009

| ACTIF | (en milliers d'euros) | Notes | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|-----------------------------------------|-----------------------|-------|------------------|------------------|
| Ecart d'acquisition | | 1 | | |
| Immobilisations incorporelles | | 1 | 1 961 | 1 972 |
| Immobilisations corporelles | | 1 | 4 003 | 4 729 |
| Immobilisations financières | | 1 | 693 | 710 |
| Impôts différés | | 2 | 1 065 | 852 |
| Autres actifs non courants | | | | |
| Actifs non courants | | | 7 722 | 8 263 |
| Stocks | | 3 | 6 022 | 6 703 |
| Clients et comptes rattachés | | 4 | 2 010 | 2 647 |
| Créances d'impôts courants | | 9 | 794 | 944 |
| Autres créances | | 5 | 195 | 156 |
| Autres actifs courants | | 5 | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | | 3 622 | 3 961 |
| Actifs courants | | | 12 643 | 14 411 |
| Total de l'actif | | | 20 366 | 22 675 |

| PASSIF | (en milliers d'euros) | Notes | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|----------------------------------------------------|-----------------------|-------|------------------|------------------|
| Capital | | | 1 079 | 1 079 |
| Primes | | | 4 648 | 4 648 |
| Réserves consolidées | | | 4 151 | 2 885 |
| Résultat de l'exercice | | | -326 | 1 378 |
| Capitaux propres part du groupe | | 10 | 9 551 | 9 990 |
| Intérêts minoritaires | | | | |
| Capitaux propres | | | 9 551 | 9 990 |
| Provisions pour pensions et retraites | | 6 | 71 | 60 |
| Provisions pour risques et charges (part à + 1 an) | | 6 | | |
| Dettes financières (part à + 1 an) | | 7 | 2 641 | 3 181 |
| Passifs d'impôts différés | | 2 | 97 | 81 |
| Autres passifs non courants | | | | |
| Passifs non courants | | | 2 809 | 3 322 |
| Dettes financières (part à - 1 an) | | 7 | 539 | 587 |
| Provisions pour risques et charges (part à - 1 an) | | 6 | 983 | 289 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 8 | 4 052 | 5 723 |
| Dettes d'impôts courants | | 9 | 303 | 342 |
| Autres dettes | | 8 | 2 129 | 2 422 |
| Autres passifs courants | | | | |
| Passifs courants | | | 8 006 | 9 362 |
| Total du passif | | | 20 366 | 22 675 |

1.3 Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009

| Compte de résultat (en milliers d'euros) | Notes | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|---------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------|---------------------|
| Produits des activités ordinaires | 15 | 30 241 | 37 362 |
| Coût des ventes | | -13 372 | -16 723 |
| Marge brute | | 16 869 | 20 638 |
| Frais de commercialisation | | -14 017 | -15 873 |
| Charges administratives | | -2 620 | -2 994 |
| Autres produits et charges opérationnels courants | 11 | -517 | 349 |
| Résultat opérationnel courant | | -285 | 2 121 |
| Autres produits et charges opérationnels | 12 | -92 | 12 |
| Résultat opérationnel | | -377 | 2 132 |
| Résultat financier net | 13 | -161 | -33 |
| Charges d'impôts | | 212 | -722 |
| Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession | | -326 | 1 378 |
| Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession | | | |
| Résultat Net - part du groupe | | -326 | 1 378 |
| Résultat net par action | | -0,48 | 2,04 |
| Nombre d'action retenu pour le calcul | | 674 650 | 674 650 |
| Résultat dilué par action | | -0,48 | 2,04 |
| Nombre d'action retenu pour le calcul | | 674 650 | 674 650 |

1.4 Etat du résultat Global

| Etat du résultat global (en milliers d'euros) | Notes | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------|---------------------|
| Résultat net | | -326 | 1 378 |
| Variations relatives aux : | | | |
| Impôts sur les éléments du résultat global | | | |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées | | | |
| Résultat global total | 17 | -326 | 1 378 |

1.5 Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2009

| Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros) | Notes | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|------------------------------------------------------------------|-------|---------------------|---------------------|
| Résultat net des sociétés intégrées | | -326 | 1 378 |
| Amortissements et provisions hors actif circulant | | 1 498 | 895 |
| Variation des impôts différés | | -201 | -345 |
| Plus-values de cession | | 92 | 10 |
| Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées | | 1 062 | 1 938 |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence | | | |
| Variation des stocks et en-cours | 3 | 681 | -1 071 |
| Variation des clients et comptes rattachés | 4 | 637 | -685 |
| Variation des fournisseurs et comptes rattachés | | -1 671 | 2 672 |
| Variation des autres créances et dettes | | -221 | -1 314 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | | -573 | -397 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | | 489 | 1 541 |
| Acquisitions d'immobilisations | 1 | -165 | -3 606 |
| Cessions d'immobilisations | | 34 | 46 |
| Incidence des variations de périmètre | | | |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | | -131 | -3 560 |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | | -114 | -249 |
| Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées | | | |
| Incidences des acquisitions et cessions de titres Barbara Bui | | 2 | -46 |
| Augmentations de capital en numéraire | | | |
| Emissions d'emprunts | 7 | | 2 884 |
| Remboursements d'emprunts | 7 | -589 | -472 |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement | | -701 | 2 117 |
| Incidence de la variation de cours des devises | | | |
| Variation de trésorerie | | -343 | 98 |
| Trésorerie d'ouverture | | 3 954 | 3 855 |
| Trésorerie de clôture | | 3 611 | 3 954 |
| Dont valeurs mobilières de placement | | 2 258 | 2 816 |
| Dont disponibilités | | 1 364 | 1 145 |
| Dont découverts bancaires | | -6 | -7 |

1.6 Variation des capitaux propres 31 décembre 2009

| Variation des Capitaux propres (en milliers d'euros) | Capital | Primes | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Total des capitaux propres part du groupe | Intérêts minoritaires | Total des capitaux propres |
|------------------------------------------------------|---------|--------|----------------------|------------------------|-------------------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Capitaux propres au 31 décembre 2007 | 1 079 | 4 648 | 1 413 | 1 767 | 8 907 | | 8 907 |
| Affectation Résultat 2007 | | | 1 767 | -1 767 | | | |
| Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui | | | -46 | | -46 | | -46 |
| Dividendes distribués | | | -249 | | -249 | | -249 |
| Résultat consolidé 31 décembre 2008 | | | | 1 378 | 1 378 | | 1 378 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2008 | 1 079 | 4 648 | 2 885 | 1 378 | 9 990 | | 9 990 |
| Affectation Résultat 2008 | | | 1 378 | -1 378 | | | |
| Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui | | | 2 | | 2 | | 2 |
| Dividendes distribués | | | -114 | | -114 | | -114 |
| Résultat consolidé 31 décembre 2009 | | | | -326 | -326 | | -326 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2009 | 1 079 | 4 648 | 4 151 | -326 | 9 551 | | 9 551 |

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Cadre général

Les comptes consolidés de l'exercice 2009 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 mars 2010. Ils sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 31 décembre 2009. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, et incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

L'environnement lié à la crise économique et financière, qui a commencé en 2008, a été pris en compte au 31 décembre 2009 pour la valorisation des actifs, notamment en ce qui concerne le recouvrement des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués au 31 décembre 2009 selon les mêmes hypothèses qu'au 31 décembre 2008, sur la base de projections enregistrant la fin progressive des effets de la crise en 2010 puis des taux de croissance modérés les années suivantes.

Les montants qui figureront dans ces futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations qui ont été établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, mais qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les normes, amendements et interprétations qui concernent le groupe Barbara Bui, appliqués depuis le 1^{er} janvier 2009, sont les suivants :

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels,
- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers,
- IAS 23 révisée – Capitalisation des coûts d'emprunts,
- Amendement IAS 38 – Immobilisations incorporelles, relatif à la comptabilisation des frais de publicité et promotion,

L'application de ces textes en 2009, à l'exception de l'amendement IAS 38 dont les impacts sont présentés au paragraphe 2.2, n'a pas d'impact significatif sur les comptes du groupe. En particulier, l'application d'IFRS 8 ne modifie pas la structure des informations sectorielles publiées qui correspondent aux secteurs régulièrement examinés par les principaux décideurs opérationnels.

2.2 Effet de l'amendement IAS 38

A compter de l'exercice 2009, les frais de publicité et promotion sont enregistrés en charges lors de leur réception ou de leur production si il s'agit de biens ou lors de la réalisation des prestations si il s'agit de services. L'effet du changement de méthode sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2008 s'analyse de la façon suivante :

| En milliers d'euros | Impact au 1 ^{er} janvier 2008 |
|-----------------------------|----------------------------------------|
| Impôts différés | 274 |
| Autres actifs courants | -822 |
| Capitaux propres consolidés | -548 |

Les autres actifs courants correspondent à des charges constatées d'avance, principalement des frais de commercialisation et de publicité, qui ne produisent leurs effets qu'à partir des exercices suivants, à savoir au 31 décembre 2007 les coûts de la collection, du défilé et des salons engagés sur les saisons été 2008 et hiver 2008.

Le résultat de l'exercice 2008 et les notes annexes ont également été corrigés des effets de l'application rétrospective de l'amendement IAS 38.

| En milliers d'euros | Impact sur le résultat 2008 |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Frais de commercialisation | -314 |
| Impôts différés | 105 |
| Résultat net – part du Groupe | -209 |

En 2009, les effets de l'application de l'amendement IAS 38 sont plus importants car la crise a conduit le groupe à réduire fortement ces coûts et en particulier les frais de commercialisation et de publicité.

| En milliers d'euros | Impact sur le résultat 2009 |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Frais de commercialisation | 519 |
| Impôts différés | -173 |
| Résultat net – part du Groupe | 346 |

2.3 Principes comptables et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est resté inchangé par rapport à l'exercice précédent. La consolidation porte sur les sociétés du groupe Barbara Bui indiquées dans le tableau ci-après.

| Société | Ville | Pays | % de contrôle (*) | Méthode de conso. (**) |
|----------------------|----------|------------|-------------------|------------------------|
| Société mère | | | | |
| Barbara Bui SA | Paris | France | | IG |
| Filiales | | | | |
| Alain Tondowski Sarl | Paris | France | 55 D | IG |
| BBK Holding | New York | Etats-Unis | 100 D | IG |
| Barbara Bui Italie | Milan | Italie | 99,9 D | IG |
| BBK Distribution | New York | Etats-Unis | 100 I | IG |
| Kabuki Inc. | New York | Etats-Unis | 100 I | IG |

(*) D = direct - I = indirect

(**) Intégration globale

Méthodes de consolidation

La consolidation réalisée selon la méthode de l'intégration globale a été effectuée sur la base des situations sociales arrêtées par chaque société au 31 décembre 2009.

Toutes les opérations inter-sociétés ont été éliminées.

Intérêts minoritaires

Les filiales étrangères, étant le prolongement de l'exploitation de Barbara Bui France en Italie et aux U.S.A., n'entraînent pas d'intérêts minoritaires.

La quote-part des minoritaires négatifs dans les capitaux propres de la filiale Alain Tondowski Sarl a été prise en charge par le groupe.

2.4 Principes comptables du bilan

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

Écarts d'acquisition (IAS 36 et IFRS 3)

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition par rapport aux justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition. Conformément aux normes IFRS 3 et IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les droits aux baux.

Les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée comprise entre 3 et 5 ans.

Les droits aux baux représentent la partie la plus importante des immobilisations incorporelles du groupe, sans marché actif, et à durée indéterminée, les droits aux baux restent par conséquent des immobilisations incorporelles non amortissables, mais soumis aux tests de dépréciation de l'unité de trésorerie à laquelle ils sont rattachés.

Ces tests sont réalisés de manière systématique au deuxième semestre dans le cadre de l'élaboration du plan à trois ans. En conséquence, ils ne seront réalisés, lors de l'arrêté intermédiaire, qu'en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans le patrimoine à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations corporelles. En effet, la plupart des actifs correspondant principalement aux agencements de magasins sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillage 5 ans ;
- Agencements gros œuvres 10 ans ;
- Aménagements 3 à 7 ans ;
- Matériel de transport 4 ans ;
- Mat. et mobilier de bureau 4 ans ;
- Matériel informatique 3 ans.

Lorsque les actifs sont vendus ou cédés, l'écart entre le produit net et la valeur nette comptable des actifs est enregistré respectivement comme un produit ou une charge dans les autres produits et charges opérationnels.

Contrats de location - financement et locations simples (IAS 17)

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location - financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisés à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). A la signature du contrat de location - financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le groupe est propriétaire. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Dépréciation des actifs (IAS 36)

Comme pour les immobilisations incorporelles (droits aux baux) le groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Ce test de valeur est réalisé dès que ces immobilisations incorporelles génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'événements externes, et qu'il n'est pas envisagé, dans le cadre du budget annuel ou du plan d'affaires qui leur est associé, un redressement significatif.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Stocks et en cours (IAS 2)

Les stocks sont évalués au plus faible soit du coût, soit de la valeur nette de réalisation.

Le coût des achats des matières premières, fournitures et produits finis achetés comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main d'œuvre directe, les fournitures ainsi que les autres coûts directement liés notamment les frais d'approche.

Les frais financiers ne sont pas intégrés dans le coût.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont dépréciés à leur valeur nette de réalisation dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts.

La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement total ou partiel de la créance.

Disponibilités (IAS 7 et 39)

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement répondant aux critères suivants (AFG-AFTE 8 mars 2006) :

- placements à court terme ;
- très liquides ;
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- soumis à un niveau négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières ne répondant pas à ces critères sont reclassées en autres actifs non courants.

Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat financier.

Avantages au personnel (IAS 19)

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent. Les engagements du groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière. Ces engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan.

Actifs et passifs financiers (IAS 32 et 39)

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies dans les normes IAS 32 et IAS 39. La variation de juste valeur des actifs financiers courants est comptabilisée en résultat.

Actions Barbara Bui auto détenues

Les actions Barbara Bui détenues par le groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objet de leur détention. Les résultats de cessions sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôts.

Provisions pour risques et charges (IAS 37)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

2.5 Principes comptables du compte de résultat

Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Frais de publicité et de promotion

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espace média, les frais de salon et de présentation des collections, la fabrication des catalogues et de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des produits du groupe.

Ces frais sont enregistrés en charge lors de leur réception ou de leur production s'il s'agit de biens, ou lors de leur réalisation s'il s'agit de services.

Autres produits et charges

Les autres produits et charges :

- qui relèvent des activités ordinaires de l'entreprise sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels courants,
- qui ne relèvent pas de l'activité courante sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Résultat financier (IAS 16 et 23)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les différences temporaires entre résultats fiscaux et sociaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Le taux retenu pour leur évaluation correspond au taux applicable au mode de réalisation le plus probable de la différence temporaire. Les actifs et les passifs d'impôts différés quelle que soit leur échéance sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale. La part des impôts différés actifs, dont la récupération ne semble pas pouvoir intervenir à moyen terme n'est pas comptabilisée à l'actif du bilan. En revanche leurs montants sont indiqués pour information en annexe.

Résultat par action (IAS 33)

Le résultat par action est calculé sur la base du résultat net part du groupe divisé par le nombre total d'actions.

Le résultat dilué par action est identique au résultat par action. Aucun instrument dilutif n'existe dans le groupe.

2.6 Autres principes comptables

Conversion des éléments en devises (IAS 21)

Conversion des comptes des sociétés intégrées

S'agissant en totalité de filiales étrangères non autonomes, la méthode du cours historique est appliquée. Les éléments non monétaires des postes des bilans y compris les capitaux propres sont convertis au cours historique. Les éléments monétaires des postes des bilans sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les comptes de résultats sont convertis à un cours moyen annuel. Les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat consolidé.

Autres éléments en devises

Les produits et charges en devises sont convertis au cours moyen mensuel. En fin d'exercice, les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont incluses dans le compte de résultat.

Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe Barbara Bui compte 2 secteurs opérationnels, l'activité Boutiques d'une part et l'activité Diffusion d'autre part, qui se distinguent par des coefficients de marge, des montants d'investissement, des charges opérationnelles et des risques clients structurellement différents. Ils correspondent aux 2 axes selon lesquels sont organisés le reporting interne et la gestion du groupe.

L'activité Boutiques bénéficie de taux de marge brute importants liés à un chiffre d'affaires détail, mais nécessite des investissements corporels et incorporels élevés ainsi que de lourdes charges opérationnelles (loyers et frais personnels).

L'activité Diffusion génère des marges brutes plus faibles mais nécessite des investissements et des charges opérationnelles plus limités.

Les performances de chacun de ses secteurs sont régulièrement analysées par le P.D.G., principal décideur opérationnel, qui peut alors allouer les ressources nécessaires.

Ces secteurs opérationnels, restent issus d'un même métier, et sont concentrés au sein d'une même entité juridique ce qui entraîne nécessairement la mise en commun d'éléments d'actif, de passif et charges. Aussi par référence à la norme, conduisant à éliminer toute clé de répartition arbitraire dans le but de communiquer une information pertinente, les éléments communs qui ne peuvent être affectés figurent :

- en charges non affectées,
- en actifs ou passifs non affectés.

3 NOTES ANNEXES

Note 1. Immobilisations

| Immobilisations | Ecart d'acquisition | Immobilisations incorporelles | | | Immobilisations corporelles | Immobilisations financières |
|-------------------------------------|------------------------|-------------------------------|-----------|-------|--------------------------------|-----------------------------|
| | | Droits aux baux | Logiciels | Total | | |
| au 31/12/2008 | | | | | | |
| Valeur brute | 50 | 2 104 | 72 | 2 176 | 10 379 | 710 |
| Amortissements et dépréciations | -50 | -152 | -52 | -204 | -5 650 | |
| Valeur nette | | 1 952 | 20 | 1 972 | 4 729 | 710 |
| Variation 2009 | | | | | | |
| Acquisition | | | 2 | 2 | 145 | 18 |
| Cessions et reprises | | | | | -92 | -34 |
| Amortissements et dépréciations | | | -13 | -13 | -780 | |
| Valeur nette au 31 décembre 2009 | | 1 952 | 9 | 1 961 | 4 003 | 693 |
| au 31/12/2009 | | | | | | |
| Valeur brute | 50 | 2 104 | 74 | 2 178 | 9 954 | 693 |
| Amortissements et dépréciations | -50 | -152 | -65 | -217 | -5 951 | |
| Valeur nette | | 1 952 | 9 | 1 961 | 4 003 | 693 |

L'écart d'acquisition se compose conformément aux principes IFRS de l'écart de première consolidation constaté lors de l'acquisition de la filiale Alain Tondowski Sarl (20 K€) auquel s'ajoute le coût d'acquisition de la marque Alain Tondowski Sarl (30 K€). Les faibles perspectives liées à cette activité ont entraîné une dépréciation totale de cet actif.

Les droits aux baux inscrits au bilan pour 2 104 K€ correspondent aux locaux ayant fait l'objet par le passé d'un rachat de pas de porte, à savoir :

- 5 boutiques à Paris (rue Etienne Marcel et rue de Grenelle),
- 2 boutiques à Milan (Via Manzoni, via Sant'Andrea),
- le centre administratif et show room du 32 rue des Francs Bourgeois.

Les autres baux, dont le groupe est également propriétaire, ont été négociés sans rachat de pas de porte, à savoir :

- 4 boutiques à Paris, dont la boutique de la rue du Faubourg St Honoré ouverte en septembre 2008. Les autres se situent Avenue Montaigne, rue des St Pères, rue des Francs Bourgeois.
- 1 boutique à New York (Soho).

En ce qui concerne la boutique située rue de Grenelle (Paris), les perspectives et les conditions de marché actuelles, ont conduit à maintenir la dépréciation constatée au 31 décembre 2008 (152 K€) qui valorise le bail à 300 K€ à l'actif du bilan.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2009 sont principalement constituées par les aménagements de la nouvelle plateforme logistique située à Domont.

Les moins values sur cessions de -92 K€ correspondent à la valeur résiduelle des immobilisations de l'ancien site logistique de Vitry/Seine (94), remplacé au 1^{er} semestre par la nouvelle plateforme logistique située à Domont (95).

Les immobilisations financières sont principalement constituées par les loyers d'avance versés en garanties au titre de l'ensemble des locaux loués par le groupe.

Note 2. Impôts différés

| (en milliers d'euros) | Au 31/12/08 | Variations de l'exercice | Au 31/12/09 |
|-------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|
| Barbara Bui SA | 580 | 151 | 731 |
| Kabuki Inc. | 212 | 50 | 262 |
| Alain Tondowski Sarl | | | |
| BBK Holding | | | |
| BBK Distribution | 59 | 16 | 72 |
| BB Italie Srl | -81 | -16 | -97 |
| Total général | 771 | 201 | 968 |
| Impôts différés actifs | 852 | | 1 065 |
| Impôts différés passifs | 81 | | 97 |

Complément d'information sur les impôts différés actifs

74 K€ concernant la société Alain Tondowski Sarl et 36 K€ concernant la société Barbara Bui Italie Srl, n'ont pas été enregistrés, faute de perspectives de récupération suffisantes.

Note 3. Stocks

| (en milliers d'euros) | Matières 1 ^{ères} et fournitures | Produits finis | Marchandises | Total |
|-----------------------------|-------------------------------------------------|-------------------|--------------|--------|
| Au 31/12/2008 | | | | |
| Valeur brute | 1 533 | 4 811 | 1 107 | 7 451 |
| Dépréciations | -261 | -408 | -78 | -747 |
| Valeur nette | 1 271 | 4 403 | 1 029 | 6 703 |
| Variation 2009 | | | | |
| Variations des stocks | -222 | -46 | -74 | -342 |
| Variation des dépréciations | -41 | -284 | -14 | -339 |
| Valeur nette au 31/12/09 | 1 008 | 4 073 | 941 | 6 022 |
| Au 31/12/2009 | | | | |
| Valeur brute | 1 310 | 4 766 | 1 033 | 7 109 |
| Dépréciations | -302 | -692 | -92 | -1 087 |
| Valeur nette | 1 008 | 4 073 | 941 | 6 022 |

Note 4. Clients et comptes rattachés

| (en milliers d'euros) | |
|--------------------------------|-------|
| Au 31/12/2008 | |
| Valeur brute | 3 065 |
| Dépréciations | -418 |
| Valeur nette | 2 647 |
| Variation 2009 | |
| Variations des comptes clients | -445 |
| Variation des dépréciations | -193 |
| Valeur nette au 31/12/2009 | 2 010 |
| Au 31/12/2009 | |
| Valeur brute | 2 621 |
| Dépréciations | -611 |
| Valeur nette | 2 010 |

Compte tenu des délais de règlement, la valeur comptable reflète de façon fiable la juste valeur des créances comptabilisées à l'actif.

Tous les clients qui n'avaient pas soldé leurs créances correspondant à la saison P/E 2009 ont été provisionnés au 31/12/2009.

Note 5. Autres créances et actifs courants

| Autres créances | Avances fournisseurs | Avances au personnel | Produits à recevoir | Charges constatées d'avance | Débiteurs divers | Total autres créances | Autres actifs courants |
|----------------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------|------------------------|
| Au 31/12/2008 | | | | | | | |
| Valeur brute | 90 | 1 | 43 | 17 | 6 | 156 | |
| Dépréciations | | | | | | | |
| Valeur nette | 90 | 1 | 43 | 17 | 6 | 156 | |
| Variation 2009 | | | | | | | |
| Variations | -50 | 3 | 12 | 72 | 1 | 39 | |
| Dépréciations | | | | | | | |
| Valeur nette au 31 décembre 2009 | 40 | 3 | 55 | 89 | 7 | 195 | |
| Au 31/12/2009 | | | | | | | |
| Valeur brute | 40 | 3 | 55 | 89 | 7 | 195 | |
| Dépréciations | | | | | | | |
| Valeur nette | 40 | 3 | 55 | 89 | 7 | 195 | |

Note 6. Provisions pour risques et charges

| (en milliers d'euros) | 31/12/2008 | Dotation de l'exercice | Utilisation | Reprise de l'exercice | 31/12/2009 | Part à - 1 an | Part à + 1 an |
|------------------------------------------|------------|------------------------|-------------|-----------------------|------------|---------------|---------------|
| Engagement retraite | 34 | 4 | | | 38 | | 38 |
| Départ personnel BB Italie Srl | 27 | 7 | | | 34 | | 34 |
| Litiges | 289 | 754 | 40 | 20 | 983 | 983 | - |
| Impôts | - | | | | - | | - |
| Provisions risques et charges | 289 | 754 | 40 | 20 | 983 | 983 | - |
| Résultat opérationnel courant | | 754 | 40 | 20 | | | |
| Autres produits et charges opérationnels | | | | | | | |
| Charge d'impôts | | | | | | | |

Provisions pour engagement de retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- âge de départ en retraite : 65 ans,
- table de mortalité hommes TD80/90 et femmes TV80/90,
- taux de turnover : - 35 ans = 10%, de 35 à 55 ans = 5%, + 55 ans = 0%,
- taux d'actualisation : 5,5%,
- taux d'inflation : 2% ;
- revalorisation annuelle des salaires : 2%

Engagement de retraite pour les dirigeants

Néant.

Litiges

Les provisions pour litiges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses, réalisés ou probables qui résultent des activités du groupe.

Au 31 décembre 2009, les risques de déplaçonnement de loyer en cours, et les risques prud'homaux ont été provisionnés.

Impôts

Néant.

Note 7. Dettes financières

| (en milliers d'euros) | 31/12/2008 | Nouveaux emprunts | Remboursements | 31/12/2009 | A -1 an | De 1 à 5 ans |
|-----------------------------|------------|-------------------|----------------|------------|---------|--------------|
| Emprunts à taux variable | - | | | | | |
| Emprunts à taux fixe | 3 679 | | 536 | 3 143 | 513 | 2 630 |
| Locations financement | 50 | | 33 | 17 | 12 | 5 |
| Comptes courants d'associés | 22 | | 17 | 5 | | 5 |
| Intérêts à payer | 10 | | 2 | 8 | 8 | |
| Total emprunts | 3 761 | | 587 | 3 173 | 533 | 2 641 |
| Dividendes à payer | - | | | | | |
| Concours bancaires courants | 7 | | | 6 | 6 | |
| Total dettes financières | 3 768 | | 589 | 3 179 | 539 | 2 641 |

La société mère Barbara Bui SA est la seule société du groupe à souscrire des emprunts moyen terme auprès d'établissements de crédit, la seule devise utilisée étant l'euro. Il n'existe aucun emprunt en devise.

Les garanties afférentes à ces emprunts sont principalement de type nantissement de droit au bail. Seul le nouvel emprunt relatif à l'acquisition du site logistique de Domont est garanti par un privilège de prêteur de deniers.

Ces emprunts ne comportent aucune clause de remboursement anticipé.

A noter : les comptes courants d'associés ne sont pas productifs d'intérêts.

Note 8. Fournisseurs et autres dettes

| | Avances et acomptes clients | Salaires et dettes sociales | Autres dettes | Total autres dettes | Fournisseurs |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---------------|---------------------|--------------|
| Au 31/12/2008 | | | | | |
| Valeur brute | 1 001 | 1 143 | 278 | 2 422 | 5 723 |
| Dépréciations | | | | | |
| Valeur nette | 1 001 | 1 143 | 278 | 2 422 | 5 723 |
| Variation 2009 | | | | | |
| Variations | 15 | -320 | 13 | -293 | -1 671 |
| Dépréciations | | | | | |
| Valeur nette au 31/12/2009 | 1 016 | 823 | 291 | 2 129 | 4 052 |
| Au 31/12/2009 | | | | | |
| Valeur brute | 1 016 | 823 | 291 | 2 129 | 4 052 |
| Dépréciations | | | | | |
| Valeur nette | 1 016 | 823 | 291 | 2 129 | 4 052 |

Les avances clients correspondent à des acomptes versés sur les commandes de la saison Été 2010.

Les autres dettes correspondent principalement aux charges à payer.

Les salaires et dettes sociales correspondent aux échéances du mois de décembre 2009 réglées en janvier 2010.

Note 9. Créances et dettes d'impôts courants

| Impôts courants | ACTIF | | | PASSIF | | |
|----------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------|--------------------------|-------------------------|-------|
| | Créances d'impôts sociétés | Créances fiscales hors IS | Total | Dettes d'impôts sociétés | Dettes fiscales hors IS | Total |
| Au 31/12/2008 | | | | | | |
| Valeur brute | 538 | 406 | 944 | | 342 | 342 |
| Dépréciations | | | | | | |
| Valeur nette | 538 | 406 | 944 | | 342 | 342 |
| Variation 2009 | | | | | | |
| Variations | 28 | -177 | -149 | | -38 | -38 |
| Dépréciations | | | | | | |
| Valeur nette au 31 décembre 2009 | 566 | 228 | 794 | | 303 | 303 |
| Au 31/12/2009 | | | | | | |
| Valeur brute | 566 | 228 | 794 | | 303 | 303 |
| Dépréciations | | | | | | |
| Valeur nette | 566 | 228 | 794 | | 303 | 303 |

Les créances d'impôts société intègrent 300 K€ de crédit d'impôt recherche, le solde de 266 K€ étant constitué par les excédants d'acompte versés.

Note 11. Autres produits et charges opérationnels courants

Note 10. Capitaux propres

Au 31 décembre 2009, le capital est constitué de 674 650 actions (674 650 actions aux 31 décembre 2008 et 2007), entièrement libérées, au nominal de 1,60 euros.

441 213 actions bénéficiaient au 31 décembre 2009 d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de quatre ans.

Au 31 décembre 2009, la valeur brute des actions Barbara Bui détenues dans le cadre du contrat de liquidité s'élevait à 28 K€ et le retraitement des moins values sur les cessions effectuées sur l'exercice diminuent de 24 K€ supplémentaires les capitaux propres.

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution éventuellement dû et de la valeur des actions auto détenues. La société a versé au mois de septembre 2009 un dividende, au titre de l'exercice 2008, d'une valeur de 0,17 euro par action soit 114,4 K€, compte tenu de l'impact des actions auto détenues à la date du versement de ce dividende.

| (en milliers d'euros) | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Royalties et autres redevances | | 395 |
| Crédit d'impôt recherche | 300 | 200 |
| Pertes et gains sur cessions d'actifs | | -10 |
| Pertes et gains sur créances | -223 | -189 |
| Litiges, procès et autres produits et charges | -689 | -134 |
| Remboursements sinistres et transfert de charges | 95 | 91 |
| Divers | -1 | -4 |
| Autres produits et charges d'exploitation | -517 | 349 |

Les litiges procès et autres produits et charges sont principalement constitués par les provisions enregistrées dans le cadre des déplaçonnements de loyer. Les royalties et autres redevances (395 K€) enregistrées en 2008 correspondent au montant de la transaction avec le groupe Parour pour mettre fin au litige portant sur l'arrêt du développement de la licence parfum.

Note 12. Autres produits et charges opérationnels

| (en milliers d'euros) | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------|
| Dotations et reprises de provisions pour risque IS | | |
| Dotations et reprises de provisions en marge des activités courantes | | -152 |
| Impact des contrôles fiscaux | | -16 |
| Litiges et procès en marge des activités courantes | | 180 |
| Pertes et gains sur cessions d'actifs hors exploitation | -92 | |
| Autres produits et charges opérationnels | -92 | 12 |

Les pertes sur cessions d'actif de -92 K€, correspondent à la valeur résiduelle des immobilisations de l'ancien site logistique de Vitry/Seine, remplacé au 1^{er} semestre par la nouvelle plateforme logistique située à Domont (95).

Pour rappel :

Une dotation pour dépréciation d'immobilisation incorporelle de 152 K€ a été constituée en 2008 de façon à refléter la juste valeur du droit au bail de la boutique située rue de Grenelle (Paris).

La provision de 180 K€, constituée en 2006 dans le cadre d'un litige (propriété industrielle), est devenue sans objet en 2008.

Note 13. Résultat financier net

| (en milliers d'euros) | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|---------------------------------------|------------------------|------------------------|
| Produits de placement | 13 | 69 |
| Intérêts d'emprunts | -166 | -80 |
| Coût de la dette financière nette | -153 | -11 |
| Escomptes accordés | -3 | -7 |
| Autres | 0 | -0 |
| Autres produits et charges financiers | -3 | -7 |
| Différences de change | -46 | -21 |
| Provisions pour perte de change | 45 | 13 |
| Ecarts de conversion | -5 | -7 |
| Différences de change | -6 | -14 |
| Résultat financier net | -161 | -33 |

Note 14. Preuve d'impôts

| | Barbara Bui sa | Barbara Bui milan srl | Alain Tondowski | Holding USA | Total consolidé |
|----------------------------------------|-------------------|-----------------------------|--------------------|----------------|--------------------|
| Base d'impôts | -169 | -49 | --26 | --295 | -539 |
| Impôts théoriques 33,33% | 56 | 16 | 9 | 98 | 180 |
| Impôts exigibles comptabilisés | | | | | 0 |
| Impôts différés comptabilisés | 151 | -16 | | 77 | 212 |
| Total impôts comptabilisés | 151 | -16 | 0 | 77 | 212 |
| Ecart | 95 | -32 | -9 | -22 | 33 |
| Impacts sur Impôts | | | | | |
| Charges définitivement non déductibles | -8 | -8 | | -1 | -18 |
| Impact sur actions auto détenues | 4 | | | | 4 |
| Crédit impôt recherche | 100 | | | | 100 |
| Ecart de conversion | | | | -2 | -2 |
| Ecart sur Impôts différés Actifs | | -24 | -9 | | -33 |
| Différence de taux d'imposition | | | | -19 | -19 |
| Ecart | 95 | -32 | -9 | -22 | 33 |

En dehors des impôts différés actifs non comptabilisés, la principale différence provient de la comptabilisation du crédit d'impôt recherche qui génère un écart de +100 K€ entre impôts théoriques et impôts comptabilisés.

Note 15. Secteurs opérationnels

En ce qui concerne les actifs et passifs non affectés par secteur **d'activité**, il convient de se reporter aux remarques formulées dans les principes comptables au paragraphe secteurs opérationnels (IFRS 8).

Résultats sectoriels par activité

| | 31/12/2009 | | | 31/12/2008 | | |
|---------------------------------------------------------------------------|------------|-----------|---------|------------|-----------|---------|
| | Boutiques | Diffusion | Total | Boutiques | Diffusion | Total |
| Produits sectoriels | 11 513 | 18 728 | 30 241 | 12 175 | 25 187 | 37 362 |
| Résultat sectoriel | -403 | 2 430 | 2 027 | 570 | 3 871 | 4 441 |
| Charges non affectées | | | - 2 620 | | | - 2 994 |
| Résultat opérationnel courant | | | - 593 | | | 1 448 |
| Autres produits et charges opérationnels | | | 216 | | | 685 |
| Résultat opérationnel | | | -377 | | | 2 133 |
| Résultat financier net | | | - 161 | | | - 33 |
| Charges d'impôts | | | 212 | | | - 721 |
| Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession | | | -326 | | | 1 378 |
| Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession | | | | | | |
| Résultat net | | | -326 | | | 1 378 |

Actifs et Passifs sectoriels par activité

| | 31/12/2009 | | | 31/12/2008 | | |
|--------------------------------|------------|-----------|--------|------------|-----------|--------|
| | Boutiques | Diffusion | Total | Boutiques | Diffusion | Total |
| Actifs non courants sectoriels | 4 719 | 345 | 5 065 | 5 083 | 456 | 5 539 |
| Actifs courants sectoriels | 3 260 | 5 268 | 8 527 | 3 585 | 6 141 | 9 725 |
| Actifs non affectés | | | 6 774 | | | 7 411 |
| Total actif | 7 979 | 5 613 | 20 366 | 8 667 | 6 597 | 22 675 |
| Passifs sectoriels | 4 209 | 1 169 | 5 378 | 4 443 | 1 571 | 6 014 |
| Passifs non affectés | | | 5 437 | | | 6 670 |
| Total passif | 4 209 | 1 169 | 10 815 | 4 443 | 1 571 | 12 683 |
| Investissements | 47 | 30 | 77 | 1 749 | 15 | 1 764 |
| Dotations aux amortissements | 467 | 153 | 621 | 375 | 204 | 579 |

Actifs sectoriels par zone géographique

| 31 décembre 2009 | Boutiques | Diffusion | Non affecté | Total |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| France | 5 761 | 5 286 | 6 443 | 17 491 |
| Europe hors France | 1 641 | 0 | 118 | 1 759 |
| USA / Canada | 577 | 327 | 213 | 1 117 |
| Total | 7 979 | 5 613 | 6 774 | 20 366 |

| 31 décembre 2008 | Boutiques | Diffusion | Non affecté | Total |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| France | 6 295 | 6 184 | 7 044 | 19 523 |
| Europe hors France | 1 818 | 3 | 120 | 1 940 |
| USA / Canada | 555 | 410 | 247 | 1 212 |
| Total | 8 667 | 6 597 | 7 411 | 22 675 |

Note 16. Produits des activités courantes par zone géographique

| (en milliers d'euros) | 31 décembre 2009 | % | 31 décembre 2008 | % |
|-----------------------|------------------|-------------|------------------|-------------|
| France | 15 333 | 51% | 16 071 | 43% |
| Europe hors France | 4 018 | 13% | 5 697 | 15% |
| USA, Canada | 1 941 | 6% | 2 897 | 8% |
| Pays de l'Est | 6 044 | 20% | 7 938 | 21% |
| Asie, Pacifique | 1 512 | 5% | 2 163 | 6% |
| Afrique, Moyen-orient | 1 360 | 4% | 2 577 | 7% |
| Autres | 27 | 0% | 20 | 0% |
| Total | 30 235 | 100% | 37 361 | 100% |

Note 17. Etat du résultat global

A l'exception des résultats sur cessions de titres Barbara Bui qui ne font pas partie des éléments à présenter dans l'état du résultat global, aucun autre retraitement n'est affecté directement en capitaux propres. C'est pourquoi il n'existe aucun écart entre résultat net et résultat global total.

Note 18. Engagements donnés et reçus

| Engagements financiers (en milliers d'euros) | Au 31/12/2009 | - 1 an | 1 à 5 ans | + 5 ans |
|----------------------------------------------|---------------|------------|------------|------------|
| Engagements donnés | | | | |
| Effets escomptés sur l'exercice | | | | |
| Cautions pour loyers | 30 | | | 30 |
| Intérêts sur emprunts à payer | 616 | 139 | 340 | 199 |
| Total | 646 | 139 | 340 | 167 |
| Engagements reçus | | | | |
| Cautions des dirigeants | 76 | | | 76 |
| Total | 76 | | | 76 |

| Dettes garanties par des sûretés réelles (en milliers d'euros) | Dettes garanties | Montant des sûretés | VNC des biens |
|----------------------------------------------------------------|------------------|---------------------|---------------|
| Emprunts | 3 679 | 3 960 | 1 810 |
| Etablissements de crédit | | | |

Tous les emprunts souscrits auprès des établissements bancaires sont garantis par le nantissement de baux commerciaux dont la société est propriétaire.

La dette garantie (3 679 K€) correspond à la part de capital restant du au 31 décembre 2009.

Le montant global des sûretés (3 960 K€) correspond à valeur initiale des emprunts, non intégralement remboursés à la clôture de l'exercice.

La valeur comptable des biens (1 810 K€) correspond à la valeur nette inscrite au bilan, des baux faisant l'objet d'un nantissement ou des biens faisant l'objet d'un privilège de prêteur de deniers.

D'autres locaux sans valeur d'achat (donc sans valeur nette comptable) ont également fait l'objet d'un nantissement. De ce fait, les sûretés, évaluées notamment sur la base de la valeur actuelle de l'intégralité des droits aux baux nantis, dépassent largement la valeur nette comptable des biens.

Note 19. Effectifs et salaires

| Effectif moyen | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|----------------|------------------|------------------|
| Barbara Bui SA | 122 | 132 |
| Filiales | 12 | 15 |
| Total | 134 | 140 |

| Salaires et charges (en milliers d'euros) | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|-------------------------------------------|------------------|------------------|
| Barbara Bui SA | 6 703 | 7 234 |
| Dont réserve spéciale de participation | | 264 |
| Filiales | 486 | 550 |
| Total | 7 189 | 7 784 |

Le résultat de l'exercice 2009 de la société Barbara Bui SA n'a pas permis d'affecter un montant à la réserve spéciale de participation, en application des dispositions légales.

Note 20. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

| En euros | Exercice 2009 | | Exercice 2008 | |
|--------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | dus | versés | dus | versés |
| Monsieur William Halimi Président directeur général | | | | |
| Rémunération fixe | 159 200 | 159 200 | 171 600 | 171 600 |
| Rémunération variable | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Rémunération exceptionnelle | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Jetons de présence | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Avantages en nature logement | 22 800 | 22 800 | 20 400 | 20 400 |
| Avantages en nature véhicule | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| Total | 188 000 | 188 000 | 198 000 | 198 000 |

| Rémunération des dirigeants mandataires sociaux | Exercice 2009 | | Exercice 2008 | |
|-------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | dus | versés | dus | versés |
| Madame Barbara Bui Directeur général délégué | | | | |
| Rémunération fixe | 147 600 | 147 600 | 171 600 | 171 600 |
| Rémunération variable | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Rémunération exceptionnelle | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Jetons de présence | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Avantages en nature logement | 34 800 | 34 800 | 20 400 | 20 400 |
| Avantages en nature vêtements | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| Total | 188 000 | 188 000 | 198 000 | 198 000 |

Les dirigeants du groupe Barbara Bui n'ont reçu aucun jeton de présence lors de l'exercice 2009.

Il n'existe pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions au sein du groupe Barbara Bui.

Il n'existe pas de plan d'actions de performance au sein du groupe Barbara Bui.

Note 21. Rémunération du comité de direction

Le comité de direction du groupe Barbara Bui est composé de 8 membres assurant les fonctions de direction générale, direction artistique direction administrative et financière, direction de production, direction commerciale (wholesale et retail) et direction de la communication.

Les fonctions rémunérées en 2009 et le nombre de membres du comité de direction n'ont pas changé par rapport à l'exercice 2008.

| Rémunérations brutes (en euros) | Exercice 2009 | Exercice 2008 |
|------------------------------------|------------------|------------------|
| | 937 241 | 975 706 |

Note 22. Honoraires des Commissaires aux comptes

| En euros | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | Autres missions |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Deloitte et associés 2008 | 25 000 | 20 000 |
| 2009 | 29 000 | 18 000 |
| FT audit et associés 2008 | 15 000 | Néant |
| 2009 | 15 000 | Néant |

Note 23. Risques de marché

Risques de change

L'évolution du dollar par rapport à l'euro est un élément qui affecte la compétitivité du groupe sur le marché local américain et notamment en cas de baisse du dollar, le pouvoir d'achat de la clientèle américaine voyageant à l'international. L'impact financier direct sur les comptes consolidés du groupe reste marginal.

Le groupe reste néanmoins soumis aux variations de la devise américaine. Une augmentation de 10% de l'USD entraînerait une revalorisation des capitaux propres du groupe de 101 K€, à l'inverse une baisse 10% entraînerait cette fois une diminution des capitaux propres du groupe de 101 K€.

Aucune disposition particulière n'est prise pour couvrir ce risque car les volumes de transaction annuels réalisés sont faibles et les politiques de couvertures engendreraient des coûts supérieurs aux économies attendus.

| En milliers d'euros | USD |
|------------------------------|-------|
| Passifs | - 175 |
| Actifs | 1 641 |
| Position nette avant gestion | 1 466 |
| Hors bilan | Néant |
| Position nette après gestion | 1 466 |

Risques de taux

Le groupe n'a souscrit que des emprunts à taux fixe, il se trouve par conséquent exposé en cas de baisse des taux qui entraîne un manque à gagner.

Aucune disposition particulière n'est prise pour couvrir le risque de taux lié à ces emprunts qui ne représentent pas des montants significatifs.

| En milliers d'euros | - 1 an | 1 à 5 ans | + 5 ans |
|---------------------------------|--------|-----------|---------|
| Passifs financiers | - 513 | - 1 751 | - 880 |
| Actifs financiers | Néant | Néant | Néant |
| Position nette avant gestion | - 513 | - 1 751 | - 880 |
| Hors bilan | Néant | Néant | Néant |
| Position nette après gestion | - 513 | - 1 751 | - 880 |

A fin décembre 2009, le taux d'endettement moyen de l'entreprise est de 4,70%, le manque à gagner sur 1 an en cas de baisse de 1 point des taux d'intérêt serait d'environ 31 K€.

Il n'y a pas de risque en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risques actions

L'assemblée générale du 29 juin 2009 a décidé de renouveler la mise en œuvre du programme de rachat d'actions votée par de l'Assemblée Générale du 23 juin 2008 pour une période de 18 mois.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 100 000 euros sont affectés au compte de liquidité depuis le 29 octobre 2007.

Les seules actions détenues par le groupe sont des actions Barbara Bui détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité. Au 31 décembre 2008, le groupe détenait 1 705 actions valorisées à 23,00 € soit 39 K€, comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés. Au 31 décembre 2009, le groupe détenait 1 785 actions valorisées à 14,75 € soit 26 K€ euros, comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés.

Note 24. Parties liées

La société Barbara Bui a résilié à effet du 30 juin 2009 le bail qu'elle détenait pour les locaux de l'entrepôt de Vitry /Seine, propriété de la SCI AMC Vitry, détenue par Madame Barbara Bui et Monsieur Halimi. Cette résiliation entre parties liées n'a pas influencé les résultats ou la situation financière du groupe Barbara Bui.

Aucune autre transaction entre parties liées n'est intervenue au cours de l'exercice 2009.

Note 25. Autres informations

Un contrôle Urssaf de la société Barbara Bui SA portant sur les exercices 2006 à 2008 s'est déroulé au cours de l'exercice 2009. Une correction des cotisations de 5 K€ en faveur de la société Barbara Bui SA a été enregistré dans les comptes.

Note 26. Passifs éventuels

A la date d'arrêt des comptes il n'existe pas à la connaissance du groupe, de passif éventuel susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du groupe.

Note 27. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

4 COMPTES SOCIAUX

4.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BARBARA BUI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur continue cette année encore de créer des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note « modes et méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre

connaissance en application de l'article L.823-9 du Code de commerce : la note « participations et autres titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2010
Les commissaires aux comptes

FT AUDITS & ASSOCIES DELOITTE & ASSOCIES

Patrick FRANCO Michel SELLIER

4.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

BBK HOLDING

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
Montant, nature et objet : une avance de trésorerie a été effectuée auprès de cette filiale américaine pour la somme de 17.528 euros.

Modalités : cette avance porte intérêt au taux de 4,81% l'an, le montant des produits comptabilisés ressort à la somme de 827 euros.

KABUKI Inc.

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
Montant, nature et objet : une avance de trésorerie a été effectuée auprès de cette filiale américaine pour la somme de 705.755 euros.

Modalités : suite au contrôle fiscal 2008 portant sur les exercices 2005 et 2006, cette avance a été considérée comme non déductible et ne porte par conséquent plus intérêt.

BB Italie – Avance de trésorerie

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
Montant, nature et objet : une avance de trésorerie a été effectuée auprès de cette filiale italienne pour la somme de 151.233 euros.

Modalités : cette avance porte intérêt au taux de 4,81% l'an, le montant des produits comptabilisés s'établit à 7.783 euros.

BB Italie – Mise à disposition d'une structure de show room et d'assistance commerciale

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
Montant, nature et objet : contrat de mise à disposition par BB Italie d'une structure de show room et d'assistance commerciale. La charge comptabilisée au 31 décembre 2009 est de 334.194 euros.

Alain Tondowski Sarl – Avance de trésorerie

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
Montant, nature et objet : une avance de trésorerie a été effectuée auprès de cette filiale pour la somme de 231.147 euros.

Modalités : cette avance porte intérêt au taux de 4,81% l'an, le montant des produits comptabilisés s'établit à 10.582 euros.

Alain Tondowski – Sous location

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
Montant, nature et objet : la société Barbara Bui SA sous loue des locaux meublés au 32 rue des Francs Bourgeois – 75003 Paris pour un montant forfaitaire mensuel de 500 euros HT par mois conformément au conseil d'administration du 3 décembre 2002, soit 6.000 euros HT pour l'année 2009.

Alain Tondowski – Redevance

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
Montant, nature et objet : refacturation d'une redevance administrative de 500 euros HT conformément au conseil d'administration du 3 décembre 2002, soit 6.000 euros pour l'année 2009.

BBK Distribution – Refacturation prestations

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
Montant, nature et objet : la société Barbara Bui SA a refacturé en 2009 un montant de 32.851 USD au titre de la rémunération de la direction.

Rémunération des mandataires sociaux

Administrateur concerné : Madame Barbara Bui
 Montant, nature et objet : conformément au conseil d'administration du 14 décembre 2006, Mme Barbara Bui a été nommée aux fonctions de Directeur général délégué. Sa rémunération globale brute au titre de l'exercice 2009 a été fixée par les conseils d'administration du 30 janvier 2009 et du 30 mars 2009, et s'est élevée à 188.000 euros bruts dont avantages en nature 40.800 euros.

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
 Montant, nature et objet : conformément au conseil d'administration du 26 juin 2006 renouvelant le mandat de William Halimi en qualité de Directeur général, sa rémunération globale brute au titre de l'exercice 2009 a été fixée par les conseils d'administration du 30 janvier 2009 et du 30 mars 2009, et s'est élevée comme suit : 188.000 euros bruts dont avantages en nature 28.800 euros.

Avantages en nature des mandataires sociaux

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
 Montant, nature et objet : le conseil d'administration du 15 avril 2004 a décidé qu'à compter du 1^{er} avril 2004 Monsieur William Halimi en sa qualité de Président directeur général disposera du droit d'utiliser à des fins personnelles une partie d'un appartement à usage d'habitation situé au 74 avenue de Wagram à Paris, 75017. Ce droit d'utilisation porte sur une partie évaluée au tiers de la superficie de l'appartement et constitue un avantage en nature de 22.800 euros au titre de l'exercice 2009. Cet appartement est destiné à l'hébergement des visiteurs de marque de la société Barbara Bui.

Administrateur concerné : Madame Barbara Bui
 Montant, nature et objet : le conseil d'administration du 15 avril 2004 a décidé qu'à compter du 1^{er} avril 2004 Madame Barbara Bui, à titre accessoire à son contrat de travail de Directrice artistique, disposera du droit d'utiliser à des fins personnelles une partie d'un appartement à usage d'habitation situé Place des Vosges à Paris, 75003. Ce droit d'utilisation porte sur une partie évaluée au tiers de la superficie de l'appartement et constitue un avantage en nature de 34.800 euros au titre de l'exercice 2009. Cet appartement est destiné à l'hébergement des visiteurs de marque de la société Barbara Bui.

BB Italie – Prêt

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi
 Montant, nature et objet : un prêt de 1 million d'euros a été accordé au cours de l'exercice 2007 à la filiale italienne qui reste devoir au 31 décembre 2009 la somme de 583.333 euros. Ce prêt correspond à la rétrocession d'un emprunt effectué par la société mère pour le financement de la nouvelle boutique ouverte à Milan par la filiale. L'intégralité des intérêts y

afférents ont été de facto remis à la charge de la société BB Italie.

Modalités : ce prêt porte intérêt au taux de 4,10%, le montant des produits comptabilisés au 31 décembre 2009 s'établit à 1.594 euros.

SCI AMC Vitry

Administrateurs concernés : Monsieur William Halimi et Madame Barbara Bui

Montant, nature et objet : selon le conseil d'administration du 18 janvier 2002, la société Barbara Bui SA avait décidé la prise à bail d'un ensemble immobilier à usage d'entrepôt situé à Vitry sur Seine – 94400 – 58 à 64 rue Antoine Marie Colin dont la SCI AMC VITRY est propriétaire. Le conseil du 15 juin 2009 a autorisé la résiliation de cette convention à effet du 30 juin 2009. Le loyer supporté par Barbara Bui sur les 6 premiers mois de l'exercice a été de 57.657 euros H.T.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2010
 Les commissaires aux comptes

FT AUDITS & ASSOCIES DELOITTE & ASSOCIES

Patrick FRANCO Michel SELLIER

Comptes sociaux 2009

4.3 Bilan au 31 décembre 2009

| ACTIF | 31/12/2009 | | | 31/12/2008 |
|----------------------------------------------------------------|------------|----------------------------------|------------|------------|
| | Brut | Amortissements. Et provisions | Net | Net |
| Actif immobilisé | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Concession, brevets, licences, logiciels, droits et similaires | 74 944 | 73 876 | 2 068 | 4 350 |
| Fonds commercial (1) | 753 403 | 152 000 | 601 403 | 601 403 |
| Autres immobilisations incorporelles | 7 622 | 7 622 | | |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | 332 000 | | 332 000 | 332 000 |
| Constructions | 4 512 587 | 2 469 993 | 2 042 594 | 2 394 893 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriel | 214 326 | 165 531 | 50 795 | 78 758 |
| Autres immobilisations corporelles | 3 180 825 | 2 230 910 | 949 915 | 1 210 506 |
| Immobilisations corporelles en cours | 32 000 | | 32 000 | 32 000 |
| Immobilisations financières (2) | | | | |
| Participations | 963 560 | 135 000 | 828 560 | 828 560 |
| Créances rattachées à des participations | 1 734 350 | 852 000 | 882 350 | 1 055 070 |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Autres immobilisations financières | 650 180 | 1 235 | 648 945 | 678 626 |
| | 12 456 799 | 6 086 168 | 6 370 632 | 7 216 166 |
| Actif circulant | | | | |
| Stocks et en-cours | | | | |
| Matières premières et autres approvisionnements | 1 310 135 | 301 902 | 1 008 233 | 1 271 476 |
| Produits intermédiaires et finis | 3 745 454 | 433 920 | 3 311 534 | 3 827 322 |
| Marchandises | 1 032 982 | 92 414 | 940 568 | 1 028 595 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | 37 902 | | 37 902 | 51 226 |
| Créances (3) | | | | |
| Clients et comptes rattachés | 3 214 972 | 427 827 | 2 787 145 | 3 172 619 |
| Autres créances | 815 879 | | 815 879 | 894 824 |
| Disponibilités et divers | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | 2 239 977 | | 2 239 977 | 2 786 414 |
| Disponibilités | 1 032 895 | | 1 032 895 | 776 654 |
| Charges constatées d'avance (3) | 1 125 547 | | 1 125 547 | 1 272 766 |
| | 14 555 743 | 1 256 063 | 13 299 680 | 15 081 896 |
| Ecart de conversion actif | 120 860 | | 120 860 | 76 183 |
| Total général | 27 133 402 | 7 342 231 | 19 791 172 | 22 374 246 |
| (1) dont droit au bail | | | 753 403 | 753 403 |
| (2) dont à moins d'un an (brut) | | | | |
| (3) dont à plus d'un an (brut) | | | 454 436 | 273 472 |

| PASSIF | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|----------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| | Net | Net |
| Capitaux propres | | |
| Capital (dont versé : 1 079 440) | 1 079 440 | 1 079 440 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | 4 647 953 | 4 647 953 |
| Réserves : | | |
| - Réserve légale | 107 944 | 107 944 |
| - Réserves statutaires ou contractuelles | 566 460 | 566 460 |
| Report à nouveau | 3 399 395 | 2 278 289 |
| Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) | -735 028 | 1 235 469 |
| | 9 066 164 | 9 915 555 |
| Autres fonds propres | | |
| Produits des émissions de titres participatifs | | |
| Avances conditionnées | | |
| Autres fonds propres | | |
| Provisions pour risques et charges | | |
| Provisions pour risques | 1 103 403 | 365 067 |
| Provisions pour charges | 37 365 | 33 587 |
| | 1 141 168 | 398 654 |
| Dettes (1) | | |
| Emprunts & dettes auprès d'établissement de crédits (2) | 3 161 580 | 3 696 146 |
| Emprunts & dettes financières (3) | 5 425 | 21 958 |
| Avances & acomptes reçus sur commandes en-cours | 635 560 | 807 056 |
| Fournisseurs & comptes rattachés | 4 026 319 | 5 699 134 |
| Dettes fiscales & sociales | 1 111 392 | 1 446 632 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 18 215 | |
| Autres dettes | 625 294 | 389 110 |
| | 5 781 220 | 7 534 877 |
| Ecart de conversion passif | 54 | |
| Total général | 19 791 172 | 22 374 246 |
| (1) dont à moins d'un an | 6 317 817 | 8 109 842 |
| (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques | 10 170 | 7 342 |
| (3) dont emprunts participatifs | | |

Comptes sociaux 2009

4.4 Compte de résultat au 31 décembre 2009

| Compte de résultat | 31/12/2009 | | | 31/12/2008 |
|---------------------------------------------------------------|------------|-------------|------------|------------|
| | France | Exportation | Total | Total |
| Produits d'exploitation | | | | |
| Ventes de marchandises | 9 958 649 | 10 488 | 9 969 137 | 10 117 398 |
| Production vendue (biens) | 5 360 796 | 13 579 716 | 18 940 512 | 25 458 559 |
| Production vendue (services) | 36 820 | 25 772 | 62 592 | 100 980 |
| Chiffre d'affaires net | 15 356 265 | 13 615 976 | 28 972 241 | 35 676 938 |
| Production stockée | | | -288 319 | 894 339 |
| Production immobilisée | | | | |
| Subvention d'exploitation | | | | |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | 127 684 | 146 588 |
| Autres produits | | | 153 757 | 554 665 |
| | | | 28 965 364 | 37 272 530 |
| Charges d'exploitation | | | | |
| Achats de marchandises | | | 8 111 409 | 12 816 848 |
| Variation de stocks | | | 73 580 | |
| Achats de matières premières & autres approvisionnements | | | 2 543 854 | 2 706 549 |
| Variation de stocks | | | 222 425 | -436 781 |
| Autres achats et charges externes | | | 9 608 647 | 11 052 334 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | 470 311 | 562 079 |
| Salaires & traitements | | | 4 676 659 | 4 880 794 |
| Charges sociales | | | 2 026 369 | 2 089 400 |
| Dotations aux amortissements & provisions : | | | | |
| - Sur immobilisations : dotations aux amortissements | | | 697 158 | 611 540 |
| - Sur immobilisations : dotations aux provisions | | | | |
| - Sur actif circulant : dotations aux provisions | | | 517 765 | 333 563 |
| - Pour risques & charges : dotations aux provisions | | | 757 837 | 214 796 |
| Autres charges | | | 143 827 | 90 236 |
| | | | 29 849 841 | 34 921 358 |
| Résultat d'exploitation | | | -884 477 | 2 351 172 |
| Produits financiers | | | | |
| De participations | | | 48 732 | 60 819 |
| D'autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé | | | | |
| Autres intérêts & produits assimilés | | | 283 | 145 |
| Reprises sur provisions & transferts de charges | | | | |
| Différences positives de change | | | 131 834 | 341 604 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | 25 196 | 56 729 |
| | | | 206 045 | 459 297 |
| Charges financières | | | | |
| Dotations aux amortissements & provisions | | | 57 132 | 52 130 |
| Intérêts et charges assimilées | | | 165 099 | 83 510 |
| Différences négatives de change | | | 88 215 | 335 793 |
| | | | 310 445 | 471 432 |
| Résultat financier | | | -104 399 | -12 135 |
| Résultat courant avant impôts | | | -988 877 | 2 339 036 |

| Compte de résultat (suite) | 31/12/2009 Total | 31/12/2008 Total |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Produits exceptionnels | | |
| Sur opérations de gestion | 6 319 | 1 406 |
| Sur opérations en capital | | 84 |
| Reprises sur provisions & transferts de charges | 60 000 | 230 527 |
| | 66 319 | 232 017 |
| Charges exceptionnelles | | |
| Sur opérations de gestion | 150 | 32 589 |
| Sur opérations en capital | 112 320 | 43 447 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | | 152 000 |
| | 112 470 | 228 035 |
| Résultat exceptionnel | -46 151 | 3 981 |
| Participation des salariés | | 263 992 |
| Impôts sur les bénéfices | -300 000 | 843 557 |
| Total des produits | 29 237 728 | 37 963 844 |
| Total des charges | 29 972 756 | 36 728 375 |
| Bénéfice ou perte | -735 028 | 1 235 469 |

4.5 Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2009

| En euros | 2009 | 2008 |
|-------------------------------------------------------------|------------|-------------|
| Résultat net | -735 028 | 1 235 469 |
| Amortissements et provisions hors actif circulant | 1 452 126 | 791 371 |
| Plus-values de cession | | |
| Moins-values de cession | 87 968 | 8 294 |
| Marge brute d'autofinancement | 805 066 | 2 035 134 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | -495 898 | - 917 237 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | 309 168 | 1 117 897 |
| Acquisitions d'immobilisations | -1 047 144 | - 5 226 146 |
| Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts | 1 095 099 | 1 999 917 |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement | 47 955 | - 3 226 229 |
| Dividendes versés | 114 363 | - 249 168 |
| Augmentations de capital en numéraire | | |
| Emissions d'emprunts | | 2 891 359 |
| Remboursements d'emprunts | -535 784 | - 442 486 |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement | -650 147 | 2 199 705 |
| Variation de trésorerie | -293 024 | 91 373 |
| Trésorerie d'ouverture | 3 555 726 | 3 464 353 |
| Trésorerie de clôture | 3 262 702 | 3 555 726 |

4.6 **Projet d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter comme suit la perte nette de : - 735 027,91 euros :

En déduction du report
à nouveau créditeur : - 735 027,91 euros
Dividendes aux actionnaires : néant

Total : - 735 027,91 euros

Compte tenu de la perte enregistrée cette année, le conseil d'administration n'a pas soumis au vote de l'assemblée, l'attribution d'un dividende.

-

4.7 Annexe aux comptes sociaux

Règles et méthodes comptables

[Code de commerce - articles 8, 9 et 11]

[Décret n° 83- 1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3]

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 19 791 172 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de : -735 028 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.5.1 Modes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2009 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2009 sont identiques à ceux de l'exercice 2008, compte tenu des dispositions :

- du règlement N° 2000-06 du CRC sur les passifs, appliquées depuis le 1^{er} janvier 2002,
- du règlement N° 2004-06 du CRC sur les actifs, appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, et incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Ainsi, les comptes de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel de crise économique et financière et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs tels que les stocks, les créances clients et des passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, il a été pris pour hypothèse que la crise serait limitée dans le temps. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction de la société dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les montants qui figureront dans ces futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Ainsi, il a été retenu pour les postes suivants :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) soit la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation.

Dans le bilan au 31/12/2009, les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue soit :

- Matériel et outillage : 5 à 6 ans,
- Agencements gros œuvre : 10 ans,
- Aménagements : 5 à 7 ans,
- Matériel de transport : 4 ans,
- Matériel et mobilier de bureau : 4 ans,
- Logiciels : 1 an,
- Matériel informatique : 3 ans.

Une provision éventuelle est constituée sur les éléments non amortissables pour tenir compte de la valeur actuelle des biens.

Les frais de recherche et développement (création de nouveaux tissus) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les droits aux baux représentent la partie la plus importante des immobilisations incorporelles du groupe. Sans marché actif et à durée indéterminée, les droits aux baux constituent des immobilisations incorporelles non amortissables, soumises aux tests de dépréciation annuels. Ces tests sont réalisés de manière systématique au deuxième semestre dans le cadre de l'élaboration du plan à trois ans.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur recouvrable est appréciée, pour les titres de participation, sur la base d'une approche multicritères comprenant notamment la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ces critères sont pondérés par les effets de détention de ces titres en terme de stratégie ou de synergie eu égard aux autres participations détenues.

Actions Barbara Bui auto détenues :

Conformément à l'avis CU CNC N°98 D, les actions propres acquises dans le cadre d'un programme de rachat sont comptabilisées suivant les objectifs poursuivis :

- affectation explicite à l'attribution aux salariés : en valeurs mobilières de placement sous la rubrique « actions propres »,
- affectation explicite à la réduction du capital : en autres immobilisations financières sous la rubrique « actions propres en voie d'annulation »,
- actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité. Les opérations réalisées par l'intermédiaire financier pour le compte de la société sont comptabilisées en autres immobilisations financières sous les rubriques : « actions propres » pour les actions auto détenues, et « autres créances immobilisées » pour les espèces indisponibles.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible soit du coût soit de la valeur nette de réalisation. Le coût des achats des matières premières, fournitures et produits finis achetés comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main d'œuvre directe, les fournitures ainsi que les autres coûts directement liés notamment les frais d'approche.

Les frais financiers ne sont pas intégrés dans le coût.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont dépréciés à leur valeur nette de réalisation dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts.

La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation éventuelle est pratiquée, soit lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, soit pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Les créances en monnaie étrangère sont évaluées sur la base du dernier cours.

Une provision éventuelle pour perte de change sur conversion est pratiquée.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement répondent aux critères suivants (AFG-AFTE 8 mars 2006) :

- placements à court terme ;
- très liquides ;
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- soumis à un niveau négligeable de changement de valeur.

Les titres cotés sont évalués au cours moyen du dernier mois.

Les titres non cotés sont estimés à leur valeur probable de négociation à la date de clôture de l'exercice.

Les moins-values éventuelles sont comptabilisées sur certains titres.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière de retraite sont déterminés en utilisant une méthode d'évaluation actuarielle rétrospective, avec niveau futur de salaire.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice.

Les différences de change sont comptabilisées au fur et à mesure en produits ou en charges.

Produits et charges exceptionnels

Ils correspondent à des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale ou qui présentent un caractère exceptionnel.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

Comptes sociaux 2009

4.7.2 Notes relatives à certains postes du bilan et du compte de résultat

Note 1. Immobilisations

Les mouvements de l'exercice sont récapitulés ci-après dans les tableaux suivants.

Immobilisations

| Cadre A | | Valeur brute début d'exercice | Augmentation | |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|----------------------------------|---------------|--------------|
| | | | Réévaluations | Acquisitions |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Frais d'établissement, de recherche et de développement | Total I | | | |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | Total II | 834 623 | | 2 346 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | | 332 000 | | |
| Constructions sur sol propre | | 1 328 000 | | |
| Installations générales, agencements & aménagements des constructions | | 3 411 769 | | 23 386 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | | 212 498 | | 1 828 |
| Installations générales, agencements & aménagements divers | | 2 870 725 | | 100 173 |
| Matériel de transport | | 6 434 | | |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | | 219 362 | | 14 258 |
| Immobilisations corporelles en cours | | 32 000 | | |
| | Total III | 8 412 788 | | 139 646 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Autres participations | | 2 844 631 | | 407 952 |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres immobilisations financières | | 693 407 | | 497 200 |
| | Total IV | 3 538 037 | | 905 152 |
| Total général (I+II+III+IV) | | 12 785 448 | | 1 047 144 |

| Cadre B | | Diminutions | | Valeur brute fin d'exercice |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|--------------|-------------|--------------------------------|
| | | Par virement | Par Cession | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Frais d'établissement, de recherche et de développement. | Total I | | | |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | Total II | | | 836 970 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | | | | 332 000 |
| Constructions sur sol propre | | | | 1 328 000 |
| Installations générales, agencements & aménagements des constructions | | | 250 568 | 3 184 587 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | | | | 214 326 |
| Installations générales, agencements & aménagements divers | | | 23 706 | 2 947 192 |
| Matériel de transport | | | | 6 434 |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | | | 6 421 | 227 199 |
| Immobilisations corporelles en cours | | | | 32 000 |
| | Total III | | 280 694 | 8 271 739 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Autres participations | | | 554 672 | 2 697 910 |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres immobilisations financières | | | 540 427 | 650 180 |
| | Total IV | | 1 095 099 | 3 348 091 |
| Total général (I+II+III+IV) | | | 1 375 793 | 12 456 799 |

Amortissements

| Cadre A - Situation et mouvements de l'exercice | | | | | |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| | | Valeur en début d'exercice | Augmentations Dotations | Diminutions Sorties/ Reprises | Valeur en fin d'exercice |
| Immobilisations incorporelles | | | | | |
| Frais d'établissement, de recherche et de développement | Total I | | | | |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | Total II | 76 870 | 4 628 | | 81 498 |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Terrains | | | | | |
| Constructions sur sol propre | | 2 911 | 66400 | | 69 311 |
| Installations générales, agencements et aménagements des constructions | | 2 341 965 | 224 675 | 165 957 | 2 400 682 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | | 133 740 | 29 791 | | 163 531 |
| Installations générales, agencements et aménagements divers | | 1 751 851 | 323 816 | 20 348 | 2 055 319 |
| Matériel de transport | | 1 944 | 1 524 | | 3 468 |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | | 132 220 | 46 324 | 6 421 | 172 123 |
| | Total III | 4 364 631 | 692 530 | 192 726 | 4 864 434 |
| | Total général (I+II+III) | 4 441 501 | 697 158 | 192 726 | 4 945 933 |

Comptes sociaux 2009

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- le dépôt de la marque Barbara Bui pour 1 997 euros,
- les logiciels acquis pour 73 947 euros,
- les fonds de commerce des boutiques correspondent aux droits de bail acquis.

| Droits de bail | Montant |
|------------------------------------------------------------------|---------------|
| 1 boutique rue de Turbigo | 45 735 |
| 3 boutiques rue Etienne Marcel | 223 795 |
| 1 boutique rue de Grenelle | 457 347 |
| 1 centre administratif & show-room, 32 rue des Francs-Bourgeois. | 26 526 |
| | <hr/> 753 403 |

A noter

Ouvertures de Boutiques sans rachat de pas de porte :

- en 1998, avenue Montaigne,
- en 2000, rue des Saints Pères,
- en 2007, rue du Faubourg Saint Honoré.

Les autres immobilisations incorporelles représentent l'acquisition d'un site web pour 7 622 euros.

Le total des immobilisations incorporelles est de 836 970 euros. En application de la méthode d'évaluation des droits aux baux indiquée dans la partie 1.5.1, une provision, a été constatée au 31.12.2008 sur la boutique de la rue de Grenelle pour 152 000 euros.

Immobilisations corporelles

| Acquisitions | Montant |
|-------------------------------------------|---------------|
| Matériels divers | 1 828 |
| Matériel de bureau et informatique | 14 258 |
| Agencements Faubourg St Honoré | 19 482 |
| Agencements site de Domont | 63 710 |
| Agencements Show Room 32 Francs Bourgeois | 26 094 |
| Agencements Boutique Kabuki | 14 273 |
| Investissements réalisés | <hr/> 139 646 |

.

Immobilisations financières

Elles comprennent les participations et les autres immobilisations financières suivantes.

| | 31/12/2008 | Augmentations | Diminutions | 31/12/2009 |
|-------------------------------------------|------------------|----------------|-------------------|------------------|
| Participations | | | | |
| Titres de participation | | | | |
| - BBK Holding | 857 | | | 857 |
| - Barbara Bui Italie | 953 404 | | | 953 404 |
| - Alain Tondowski Sarl | 9 299 | | | 9 299 |
| Créances sur participations | | | | |
| - BBK Holding | 17 528 | 2 356 | -1 529 | 18 355 |
| - Barbara Bui Italie | 926 457 | 338 728 | -521 242 | 743 944 |
| - Alain Tondowski Sarl | 216 796 | 43 420 | -18 486 | 241 729 |
| - Kabuki Inc | 700 329 | 5 427 | | 705 755 |
| - BBK Distribution | 19 960 | 18 022 | -13 416 | 24 566 |
| Total I | 2 844 630 | 407 952 | -554 672 | 2 697 910 |
| Autres immobilisations financières | | | | |
| Dépôts de garanties boutiques | 629 206 | 15 604 | -34 479 | 610 331 |
| Contrat de liquidité (espèces) | 8 401 | 239 722 | -237 642 | 10 481 |
| Actions propres | 53 996 | 241 873 | -268 306 | 27 564 |
| Dépôt divers | 1 804 | | | 1 804 |
| Total II | 693 407 | 497 200 | -540 427 | 650 180 |
| Total I+II | 3 538 037 | 905 152 | -1 095 099 | 3 348 090 |

BBK Holding est une filiale américaine à 100 % ; elle-même étant la société mère à 100 % de deux autres sociétés américaines :

- BBK Distribution est une société de distribution pour le continent nord-américain,
- Kabuki Inc. exploite un magasin de détail situé à New York.

La participation à 99 % dans Barbara Bui Italie a été réalisée dans le cadre de l'ouverture d'une boutique à Milan. L'actif net retraité de cette filiale au 31 décembre 2009, compte tenu de la valeur actuelle du fonds situé en plein cœur du quartier de la mode, fait ressortir un actif net réel inférieur au montant de la participation figurant dans les comptes (soit 953 404 euros). Une provision de 126 000 euros avait été constatée en fin d'exercice 2004. Cette provision a été maintenue sur l'exercice.

Il est rappelé que la participation à 54,91% dans Alain Tondowski Sarl, a été réalisée en juillet 2000. Une provision de 9 000 euros a été constituée pour tenir compte de la valeur réelle de ces titres. Cette provision a également été maintenue sur l'exercice.

Les créances sur participations représentent les avances consenties pour les acquisitions des fonds et des travaux à réaliser. Au cours de l'exercice, il a été constaté des compléments de provisions pour tenir compte des risques de recouvrement soit :

- avances Alain Tondowski : 22 000 euros
- avances Kabuki Inc. : 4 000 euros.

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement par le contrat de liquidité (actions et espèces) et les dépôts de garanties. Les actions Barbara Bui SA détenues dans le cadre du contrat de liquidité ont été évaluées au cours du 31 décembre 2009. Il a été constaté sur ces titres une provision de 1 235 euros.

Comptes sociaux 2009

Liste des filiales et participations

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24 - 11]

Entreprises liées : BBK Distribution et Kabuki Inc.
détenues à 100 % par BBK Holding.

Filiales : BBK Holding, Barbara Bui Italie et Alain Tondowski Sarl.

| Filiales et Participations | Capital | Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats | Quote-part du capital détenue en pourcentage | Résultat du dernier exercice clos |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------|
| Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous | | | | |
| Filiales (plus 50% du capital détenu) | | | | |
| - BBK Holding | 857 | - 14 589 | 100% | -680 |
| - Barbara Bui Italie | 58 081 | 88 156 | 99% | -65 208 |
| - Alain Tondowski | 16 937 | -195 769 | 55% | -26 093 |
| Participations (10 à 50% du capital détenu) | | | | |
| - Néant | | | | |
| Renseignements globaux sur les autres filiales et participations | | | | |
| - Néant | | | | |

Liste des filiales et des participations (suite)

| Filiales et Participations | Valeur comptable des titres | | Prêts et avances consentis et non encore remboursés | Chiffre d'affaires du dernier exercice | Observations |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------|
| | Brut | Nette | | | |
| Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous | | | | | |
| Filiales (plus 50% du capital détenu) | | | | | |
| - BBK Holding | 857 | 857 | 18 355 | - | Activité holding |
| - Barbara Bui Italie | 953 404 | 827 404 | 743 944 | 1 087 574 | |
| - Alain Tondowski | 9 299 | 299 | 241 729 | - | |
| Participations (10 à 50% du capital détenu) | | | | | |
| - Néant | | | | | |
| Renseignements globaux sur les autres filiales et participations | | | | | |
| - Néant | | | | | |

Note 2. Stocks

Variation détaillée des stocks

| | A la fin de l'exercice | Au début de l'exercice | Variation des Stocks | |
|--------------------------------------------------|------------------------|------------------------|----------------------|------------|
| | | | Augmentation | Diminution |
| Marchandises | | | | |
| Marchandises revendues en l'état | 1 032 982 | 1 106 562 | | 73 580 |
| Approvisionnements | | | | |
| Matières premières | 1 310 135 | 1 532 560 | | 222 425 |
| Autres approvisionnements | | | | |
| Total I | 2 343 117 | 2 639 122 | | 296 005 |
| Production | | | | |
| Produits intermédiaires | | | | |
| Produits finis | 3 745 454 | 4 033 773 | | 288 319 |
| Produits résiduels | | | | |
| Autres | | | | |
| Total II | 3 745 454 | 4 033 773 | | 288 319 |
| Production en cours | | | | |
| Produits | | | | |
| Travaux | | | | |
| Prestations de services | | | | |
| Autres | | | | |
| Total III | | | | |
| Production stockée (ou déstockage de production) | | II + III | | 288 319 |

Le détail de la provision pour stocks est le suivant.

| | 31/12/2008 | 31/12/2009 | Variation |
|--------------------|------------|------------|-----------|
| Matières premières | 261 084 | 301 902 | 40 818 |
| Produits finis | 206 451 | 433 920 | 227 469 |
| Marchandises | 77 967 | 92 414 | 14 447 |
| Total | 545 502 | 828 236 | 282 734 |

Comptes sociaux 2009

Note 3. Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée le cas échéant, en fonction des risques de non recouvrement.

Environ 38% du chiffre d'affaires est réalisé avec les boutiques, sur lesquelles le risque est immédiatement constaté. Sur le solde qui représente la diffusion, le risque d'impayés est réduit du fait d'une sélection rigoureuse de la clientèle, appuyée par des organismes d'assurance-crédit.

Note 4. Autres créances

| Autres créances | Montant |
|--------------------------------------------------------------|----------------|
| Créances sociales | 6 579 |
| Créances sur l'état | 750 232 |
| Divers | 160 |
| Avances départements production/studio/commercial /presse | 3 833 |
| Produits et assurance crédit à recevoir | 55 075 |
| Total | 815 879 |

Note 5. Produits et charges d'avance

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

| | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|------------------------------------------|------------------|------------------|
| Produits constatés d'avance | | |
| - Produits d'exploitation | | |
| - Produits financiers | | |
| - Produits exceptionnels | | |
| Total produits constatés d'avance | | |
| Charges constatées d'avance | | |
| - Charges d'exploitation | 1 125 547 | 1 272 766 |
| - Charges financières | | |
| - Charges exceptionnelles | | |
| Total charges constatées d'avance | 1 125 547 | 1 272 766 |

| Détail des charges constatées d'avance | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|----------------------------------------|------------------|------------------|
| Avances collection | 394 456 | 710 186 |
| Frais avance divers | 85 843 | 15 789 |
| Avances publicité (défilé photos) | 171 021 | 310 418 |
| Show room avances | 51 164 | 104 306 |
| Factures d'achats reçues d'avance | 423 063 | 132 066 |
| Total général | 1 125 547 | 1 272 766 |

Note 6. Capitaux propres

| Capitaux propres | Montant |
|-----------------------------|-----------|
| Au 31/12/2008 | 9 915 555 |
| Distribution de dividendes | -114 363 |
| Résultat de l'exercice 2009 | -735 028 |
| Au 31/12/2009 | 9 066 164 |

Composition du capital social

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

| Différentes catégories de titres | Valeur nominale | Nombre de titres | | | |
|----------------------------------|-----------------|------------------------|--------------------------|-------------------------------|-------------------|
| | | Au début de l'exercice | Créés pendant l'exercice | Remboursés pendant l'exercice | En fin d'exercice |
| Actions ordinaires | 1,60000 | 674 650 | | | 674 650 |

Comptes sociaux 2009

Note 7. Provisions

| | Montant au début de l'exercice | Augmentations dotations exercice | Diminutions reprises exercice | Montant en fin d'exercice |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| Provisions réglementées | | | | |
| Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers | | | | |
| Provisions pour investissements | | | | |
| Provisions pour hausses des prix | | | | |
| Amortissements dérogatoires | | | | |
| Dont majoration exceptionnelles de 30% | | | | |
| Provisions fiscales pour implantation à l'étranger avant 01/01/92 | | | | |
| Provisions fiscales pour implantation à l'étranger après 01/01/92 | | | | |
| Provisions pour prêts d'installation | | | | |
| Autres provisions réglementées | | | | |
| Total I | | | | |
| Provisions pour risques et charges | | | | |
| Provisions pour litiges | | | | |
| Provisions pour garanties données aux clients | | | | |
| Provisions pour pertes sur marchés à terme | | | | |
| Provisions pour amendes et pénalités | | | | |
| Provisions pour pertes de change | 76 183 | 44 678 | | 120 860 |
| Provisions pour pensions et obligations | 33 587 | 4 178 | | 37 765 |
| Provisions pour impôts | | | | |
| Provisions pour renouvellement des immobilisations | | | | |
| Provisions pour grosses réparations | | | | |
| Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés | | | | |
| Provisions pour risques et charges | 288 884 | 753 659 | 60 000 | 982 543 |
| Total II | 398 654 | 802 515 | 60 000 | 1 141 168 |
| Provisions pour dépréciations | | | | |
| Sur immobilisations incorporelles | 152 000 | | | 152 000 |
| Sur immobilisations corporelles | | | | |
| Sur titres mis en équivalence | | | | |
| Sur titres de participation | 135 000 | | | 135 000 |
| Sur autres immobilisations financières | 840 781 | 12 454 | | 853 235 |
| Sur stocks et en cours | 545 502 | 282 734 | | 828 236 |
| Sur comptes clients | 251 226 | 235 031 | 58 430 | 427 827 |
| Autres provisions pour dépréciations | | | | |
| Total III | 1 924 509 | 530 219 | 58 430 | 2 396 298 |
| Total général (I+II+III) | 2 323 162 | 1 332 734 | 118 430 | 3 537 466 |
| Dont dotations et reprises : | | | | |
| - d'exploitation | | 1 288 056 | 118 430 | |
| - financières | | 44 678 | | |
| - exceptionnelles | | | | |

| | 31/12/2008 | Augmentations | Diminutions | 31/12/2009 |
|-----------------------|------------|---------------|-------------|------------|
| Prud'hommes | 24 000 | 112 156 | -60 000 | 76 156 |
| Déplafonnement loyers | 264 884 | 641 503 | | 906 387 |
| Total | 288 884 | 753 659 | -60 000 | 982 543 |

Provisions pour engagement de retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- âge de départ en retraite : 65 ans,
- table de mortalité hommes TD80/90 et femmes TV80/90,
- taux de turnover : - 35 ans = 10%, de 35 à 55 ans = 5%, + 55 ans = 0%,
- **taux d'actualisation** : 5,5%,
- **taux d'inflation** : 2%,
- revalorisation annuelle des salaires : 2%.

Au 31 décembre 2009, les engagements de retraite s'élèvent à 37 765 euros.

Provisions sur titres de participations

- provisions sur titres de participations 135 000 euros,
-
- provisions sur autres immobilisations financières,
- provisions sur créances sur participations 852 000 euros,
- provisions sur actions propres 1 235 euros.

Provisions sur immobilisations incorporelles

- provisions sur droit au bail 152 000 euros.

Note 8. Emprunts auprès des établissements de crédit et dettes financières

Ces postes se détaillent comme suit :

| | 31/12/2008 | Augmentations | Diminutions | 31/12/2009 |
|-----------------------------------|------------------|---------------|-----------------|------------------|
| Emprunts établissements de crédit | 3 678 923 | | -535 784 | 3 143 139 |
| Intérêts courus sur emprunts | 9 881 | 8 270 | -9 881 | 8 270 |
| Concours bancaires courants | 7 342 | 10 170 | -7 342 | 10 170 |
| Apports associés | 21 958 | 1 307 | -17 840 | 5 425 |
| Total | 3 718 104 | 19 748 | -570 847 | 3 167 005 |

Comptes sociaux 2009

Note 9. Etat des créances et des dettes

| CADRE A | Etat des créances | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an |
|-----------------------|-----------------------------------------------------|--------------|----------------|---------------|
| De l'actif immobilisé | | | | |
| | Créances rattachées à des participations | 1 734 350 | | 1 734 350 |
| | Prêts | | | |
| | Autres immobilisations financières | 650 180 | | 650 180 |
| De l'actif circulant | | | | |
| | Clients douteux ou litigieux | 454 436 | | 454 436 |
| | Autres créances clients | 2 760 536 | 2 760 536 | |
| | Créances représentatives de titres prêtés | | | |
| | Personnel et comptes rattachés | 4 366 | 4 366 | |
| | Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 2 313 | 2 213 | |
| | Impôts sur les bénéfices | 495 125 | 495 125 | |
| | Taxe sur la valeur ajoutée | 225 195 | 225 195 | |
| | Autres impôts, taxes et versements assimilés divers | 29 912 | 29 912 | |
| | Groupe et associés | | | |
| | Débiteurs divers | 59 068 | 59 068 | |
| | Charges constatées d'avance | 1 125 547 | 1 125 547 | |
| | Total | 7 540 928 | 4 701 962 | 2 838 966 |

| CADRE B | Etat des dettes | Montant brut | A 1 an au plus | De 1 an à 5 ans | A plus de 5 ans |
|---------|-------------------------------------------------------------|--------------|----------------|-----------------|-----------------|
| | Emprunts obligataires convertibles (1) | | | | |
| | Autres emprunts obligataires (1) | | | | |
| | Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits : (1) | | | | |
| | - à un an maximum à l'origine | | | | |
| | - à plus d'un an à l'origine | 3 161 580 | 531 182 | 1 750 560 | 879 838 |
| | Emprunts et dettes financières divers (1) (2) | | | | |
| | Fournisseurs et comptes rattachés | 4 026 319 | 4 026 319 | | |
| | Personnel et comptes rattachés | 299 545 | 299 545 | | |
| | Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 496 783 | 496 783 | | |
| | Impôts sur les bénéfices | | | | |
| | Taxe sur la valeur ajoutée | 101 496 | 101 496 | | |
| | Obligations cautionnées | | | | |
| | Autres impôts, taxes et versements assimilés | 213 568 | 213 568 | | |
| | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 18 215 | 18 215 | | |
| | Groupe et associés (2) | 5 425 | 5 425 | | |
| | Autres dettes | 625 294 | 625 294 | | |
| | Dettes représentatives de titres empruntés | | | | |
| | Produits constatés d'avance | | | | |
| | Total | 8 948 225 | 6 317 827 | 1 750 560 | 879 838 |
| | (1) emprunts souscrits en cours d'exercice | | | | |
| | (1) emprunts remboursés en cours d'exercice | 535 784 | | | |
| | (2) emprunts, dettes contractés auprès des associés | | | | |

Note 10. Charges à payer

Charges à payer

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Articles 23)

| Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 13 951 | 17 223 |
| Emprunts et dettes financières divers | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 3 108 | 6 326 |
| Dettes fiscales et sociales | 623 966 | 945 950 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | 624 083 | 387 855 |
| Total général | 1 265 108 | 1 357 354 |

Détail des charges à payer

| | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|--------------------------------------------------------|------------|------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | |
| Intérêts courus sur emprunts bancaires | 8 270 | 9 881 |
| Sous-traitance facture à recevoir | 5 681 | 7 342 |
| Total I | 13 951 | 17 223 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | |
| Achats de marchandise à recevoir | 3 108 | 6 326 |
| Total II | 3 108 | 6 326 |
| Dettes fiscales et sociales | | |
| Commissions à payer | 4 198 | 1 366 |
| Congés payés | 292 008 | 319 194 |
| Provision de participation | | 263 992 |
| Charges sur commissions à payer | 1 805 | 588 |
| Charges sur congés payés | 125 564 | 137 254 |
| Taxe apprentissage | 30 204 | 31 997 |
| Formation continue | 74 801 | 66 381 |
| Effort à la construction | 20 594 | 21 175 |
| Organic | 46 878 | 57 083 |
| Agefiph à payer | 24 383 | 20 904 |
| Taxe sur la publicité | 517 | 1 044 |
| Taxe professionnelle | | 21 958 |
| Autres impôts à payer | 3 014 | 3 014 |
| Total III | 623 966 | 945 940 |
| Autres dettes | | |
| Avoirs à établir | 294 889 | 67 238 |
| Clients créditeurs boutiques | 62 438 | 47 017 |
| Avoirs anciens boutiques | 824 | 1 103 |
| Clients virement inconnu | 6 377 | 7 934 |
| Frais divers à payer | 118 654 | 135 443 |
| Honoraires | 140 901 | 129 119 |
| Total IV | 624 083 | 387 855 |
| Total général (I+II+III+IV) | 1 265 108 | 1 357 354 |

Comptes sociaux 2009

Note 11. Produits financiers

| Produits financiers | Montant |
|----------------------------------------------------|---------|
| Produits des placements | 20 |
| Gains de change | 131 834 |
| Revenus des créances rattachées aux participations | 48 712 |
| Escomptes obtenus | 283 |
| Produits des valeurs mobilières de placement | 25 196 |
| Total | 206 045 |

Note 12. Charges financières

| Charges financières | Montant |
|-------------------------------------------|---------|
| Dotations aux provisions financières | 26 000 |
| Intérêts sur emprunts | 161 476 |
| Escomptes accordés | 2 737 |
| Autres frais financiers | 885 |
| Pertes de change | 88 215 |
| Dotations aux provisions pertes de change | 44 678 |
| Dotations aux provisions actions propres | -13 546 |
| Total | 310 445 |

Note 13. Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion

| | Montant |
|-------------------------------------------------------------------|---------|
| Produits exceptionnels | |
| Régularisation fournisseurs 2006 et 2007 sur Exercices antérieurs | 1 015 |
| Contrôle URSSAF | 5 304 |
| Total produits exceptionnels | 6 319 |
| Charges exceptionnelles | |
| Régularisations diverses | 150 |
| Total charges exceptionnelles | 150 |

Autres informations

Note 14. Crédit bail

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 53)

| Postes du bilan | Valeur d'origine | Dotations théoriques aux amortissements | | Valeur nette théorique | Redevances | |
|------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------|----------------|------------------------|---------------|----------------|
| | | Exercice | Cumulées | | Exercice | Cumulées |
| Terrains | | | | | | |
| Constructions | | | | | | |
| Installations techniques, matériel & outillage | 174 279 | 34 888 | 139 594 | 34 685 | 41 210 | 170 136 |
| Autres immobilisations corporelles | | | | | | |
| Immobilisations en cours | | | | | | |
| Total | 174 279 | 34 888 | 139 594 | 34 685 | 41 210 | 170 136 |

| Postes du bilan | Redevances restant à payer | | | | Prix d'achat résiduel | Montant pris en charge dans l'exercice |
|------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------|---------------|-----------------------|----------------------------------------|
| | A un 1 an au plus | A + d'1 an et (<) de 5 ans | A plus de 5 ans | Total | | |
| Terrains | | | | | | |
| Constructions | | | | | | |
| Installations techniques, matériel & outillage | 14 624 | 4 830 | | 19 454 | 11 708 | 41 210 |
| Autres immobilisations corporelles | | | | | | |
| Immobilisations en cours | | | | | | |
| Total | 14 624 | 4 830 | | 19 454 | 11 708 | 41 210 |

Comptes sociaux 2009

Note 15. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

| Ventilation de l'impôt sur le bénéfice | Avant impôt | Impôt correspondant | Après impôt |
|----------------------------------------|-------------|---------------------|-------------|
| + Résultat courant | -988 877 | -284 616 | -704 261 |
| + Résultat exceptionnel | -46 151 | -15 384 | -30 767 |
| - Participation des salariés | | | |
| Résultat comptable | -1 035 028 | -300 000 | -735 028 |

Note 16. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt (Décret 83 - 1020 du 29 -11-1983 - Article 24 - 24)

| Accroissement et allègement de la dette future d'impôt | Montant |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| I. Accroissement de la dette future d'impôt | |
| Provisions réglementées | |
| - Amortissements dérogatoires | |
| - Provisions pour hausse des prix | |
| - Provisions pour fluctuation des cours | |
| Autres : Ecart de conversion actif | 120 860 |
| Total I | 120 860 |
| II. Allègement de la dette future d'impôt | |
| Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : | |
| - Organic | 46 878 |
| - Effort construction | 20 594 |
| - Engagement de retraite | 37 765 |
| - Ecart de conversion | 120 807 |
| - Participation des salariés | |
| - Tvts | 3 014 |
| Autres | |
| - Salaires collections N+1 | 303 277 |
| Total II | 532 335 |
| Amortissements réputés différés | |
| Déficits reportables | 1 245 969 |
| Moins-values à long terme | 135 000 |

Note 17. Eléments financiers

Engagements financiers
(Décret 83 - 1020 du 29 -11-1983 - Article 24-9 et 24-16)

| Engagements financiers | Montant |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| Engagements donnés (1) | |
| - Effets escomptés non échus | |
| - Avals, cautions et garanties | 3 509 017 |
| - Engagements de crédit-bail mobilier | 19 454 |
| - Engagements de crédit-bail immobilier | |
| - Engagements en matière de pension, retraite, et assimilés | |
| - Autres engagements donnés | |
| Total I | 3 528 471 |
| Engagements reçus (2) | |
| - Cautions reçues | 76 200 |
| Total II | 76 200 |
| Engagements réciproques | |
| Total III | |
| (1) dont concernant : | |
| - Les dirigeants | |
| - Les filiales | 365 878 |
| - Les participations | |
| - Les autres entreprises liées | |
| Dont engagements assortis de sûretés réelles | 3 143 139 |
| (2) dont concernant : | |
| - Les dirigeants | 76 200 |
| - Les filiales | |
| - Les participations | |
| - Les autres entreprises liées | |
| Dont engagements assortis de sûretés réelles | |

Comptes sociaux 2009

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Décret 83 - 1020 du 29 -11-1983 - Article 24-8)

| Dettes garanties par des sûretés réelles | Dettes Garanties | Montant des sûretés | Valeur comptable nette des biens donnés en garantie |
|-----------------------------------------------------|------------------|---------------------|-----------------------------------------------------|
| Emprunts obligataires convertibles | | | |
| Autres emprunts obligataires | | | |
| Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit | | | |
| Emprunts et dettes divers | 3 143 139 | 3 960 000 | 1 660 000 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | | |
| Dettes fiscales et sociales | | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | | |
| Autres dettes | | | |
| Total | 3 143 139 | 3 960 000 | 1 660 000 |

Note 18. Effectif moyen

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice a été de 122 personnes.

Note 19. Rémunérations des mandataires sociaux

La rémunération brute des mandataires sociaux a été de 376 000 euros pour l'exercice 2009 dont 69 600 euros en avantages en nature. Il n'a été attribué aucun jeton de présence aux administrateurs.

Note 20. Autres informations

Un contrôle Urssaf de la société Barbara Bui SA portant sur les exercices 2006 à 2008 s'est déroulé au cours de l'exercice 2009. Une correction des cotisations de 5 K€ en faveur de la société Barbara Bui SA a été enregistrée dans les comptes.

Note 21. Faits postérieurs à la clôture

Néant

ORGANES D'ADMINISTRATION

| | | |
|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1 | Composition et fonctionnement des organes d'administration | 79 |
| 2 | Rapport du president sur les procedures de controle interne et de gestion des risques mises en place par la societe Barbara Bui SA | 81 |
| 3 | Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président relatif aux procédures de contrôle interne | 89 |
| 4 | Intérêts des dirigeants, du personnel et honoraires des commissaires aux comptes | 90 |
| 5 | Programme de rachat d'actions | 93 |
| 6 | Renouvellement et nominations des administrateurs | 93 |

Organes d'administration

1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION

1.1 Gouvernement d'entreprise

Lors de sa réunion du 19 décembre 2008, le Conseil d'Administration de Barbara Bui SA, a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

L'an dernier, en application de la loi du 3 juillet 2008, Barbara Bui SA avait choisi de se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF bien que certaines recommandations ne soient pas complètement adaptées aux sociétés de tailles moyennes et petites.

Considérant le code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites édité en décembre 2009 par Middledex comme plus adapté à sa taille et ses problématiques de gouvernance, la société Barbara Bui SA a fait le choix de se référer à ce code pour l'élaboration de son rapport sur les procédures de contrôle interne et gestion des risques mises en place par la société.

1.2 Conseil d'administration

L'option de cumul des mandats de Président du conseil d'administration et de Directeur général a été choisie par le conseil d'administration et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2002. Les statuts de l'entreprise ont été modifiés en conséquence, cette option n'a pas été révoquée.

Les administrateurs de Barbara Bui sont les suivants

| Désignation | M. William Halimi | Mme Barbara Bui | M. Jean-Claude Halimi |
|------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------|
| Adresse | 109 av Ledru Rollin 75011 Paris | 21A Place des Vosges 75003 Paris | 39 quai Gabriel Père 94340 Joinville le Pont |
| Date de nomination | 28 juin 06 | 28 juin 06 | 28 juin 06 |
| Durée | 4 ans | 4 ans | 4 ans |
| Fonction au sein du CA | Président | Administrateur | Administrateur |
| Fonction rémunérée | Président directeur général | Directeur général délégué | Néant |

Il n'a été attribué aucun jeton de présence ni de rémunération spéciale au profit des administrateurs.

1.3 Autres fonctions et mandats sociaux des membres du conseil d'administration de Barbara Bui SA

Aucune rémunération, directe ou indirecte, n'est perçue par les administrateurs de Barbara Bui SA au titre des fonctions et mandats ci-dessous mentionnés en dehors des rémunérations visées à l'article qui précède.

Monsieur William Halimi

| Mandats et fonctions dans les sociétés du groupe Barbara Bui | |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Barbara Bui SA | Président directeur général |
| Barbara Bui Italie Srl | Gérant |
| BBK Distribution (USA) | Chairman Executive Officer |
| Kabuki Inc. (USA) | Chairman Executive Officer |
| BBK Holding (USA) | Chairman Executive Officer |
| Alain Tondowski Sarl | Gérant |
| Mandats et fonctions dans d'autres sociétés | |
| SCI AMC Vitry 56 rue Antoine Marie Collin 94400 Vitry sur Seine | Gérant |

Organes d'administration

Madame Barbara Bui

| Mandats et fonctions dans les sociétés du groupe Barbara Bui | |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Barbara Bui SA | Directeur général délégué |

Mandats et fonctions dans d'autres sociétés

| | |
|----------------------------------------------------------------------|---------|
| SCI ENTRESOL 56 rue Antoine Marie Collin 94400 Vitry sur Seine | Gérante |
|----------------------------------------------------------------------|---------|

Monsieur Jean-Claude Halimi

| Mandats et fonctions dans les sociétés du groupe Barbara Bui | |
|--------------------------------------------------------------|-------|
| Néant | Néant |

Mandats et fonctions dans d'autres sociétés

| | |
|-------|-------|
| Néant | néant |
|-------|-------|

1.4 Direction **opérationnelle de l'entreprise**

| | |
|----------------------------|-----------------------------|
| M William Halimi | Président directeur général |
| Mme Barbara Bui | Directeur général délégué |
| Mme Martine Chicheportiche | Directrice de production |
| M Jérôme Cherki | Directeur commercial |
| M Alexandre de Fages | Directeur réseau boutiques |
| M Jean-Michel Lagarde | Directeur adm. & financier |
| Mlle Pascale Landot | Directrice communication |
| Mme Linda Lelloum | Attachée de direction |

2 RAPPORT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE BARBARA BUI SA

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles L 225-37 et L 225-68 modifiés par la Loi 2008-649 du 03 Juillet 2008 et par l'ordonnance 2009-80 du 22 Janvier 2009, ce rapport a, notamment pour objet de rendre compte de la composition et des conditions de **préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration** ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le groupe Barbara Bui, de présenter les éventuelles **limitations apportées par le conseil d'administration** aux pouvoirs des Directeurs Généraux et de présenter les principes et les règles arrêtés par le conseil **d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages** de toute nature accordés aux administrateurs et aux mandataires sociaux de la Société.

Le présent rapport a été élaboré par le Président Directeur Général avec l'assistance du Directeur Administratif et financier du Groupe en collaboration avec ses conseils.

Il a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 23 Avril 2010.

Il s'appuie sur le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne proposé par l'AMF et se réfère aux dispositions du Code de Gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites MIDDLE NEXT de Décembre 2009 auquel la Société Barbara Bui SA a récemment décidé d'adhérer, le considérant comme plus adapté à sa taille.

Rappelons à ce sujet que Barbara Bui S.A. s'était pour l'élaboration du précédent rapport (2009) référée au Code de Gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dont certaines recommandations n'étaient pas complètement adaptées aux "valeurs moyennes et petites".

Les dispositions de ce code qui ne sont pas **applicables ou ne peuvent être mises en œuvre** par la société sont également explicitées dans ce rapport.

Ce code peut être consulté sur le site www.middlenext.com.

2.1 Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration

2.1.1 Composition du conseil d'administration

Conformément aux dispositions statutaires, la société est **administrée par un conseil d'administration** composé de trois à douze membres.

La Société Barbara Bui SA est actuellement **administrée par un conseil d'administration** composé de 3 membres. Des indications détaillées sur la **composition du Conseil d'administration** figurent dans le Document de Référence et le rapport de gestion au **chapitre consacré aux organes d'administration et de direction**.

La durée du mandat des administrateurs est fixée statutairement à 4 ans.

Cette durée - ni trop courte ni trop longue - répond à l'un des cinq points de vigilance concernant le pouvoir de surveillance stipulé dans le code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites Middenext.

De même le renouvellement du mandat d'administrateurs porté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée prévoit un échelonnement des mandats, répondant ainsi au même point de vigilance concernant le pouvoir de surveillance.

Le conseil d'administration ne compte toujours pas parmi ses membres d'administrateur indépendant.

Si le conseil considère que ce point ne constitue pas, ici aussi, un obstacle à la bonne gouvernance de la société Barbara Bui SA il a tenté, sans succès à ce jour, ne distribuant pas de jetons de présence, de susciter au moins une candidature d'administrateur indépendant.

Cette question constitue une des priorités de la société et le conseil continue de déployer ses meilleurs efforts pour la solutionner.

Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins quatre fois par an, sur convocation de son Président et selon un calendrier décidé en commun au cours du second semestre de l'année précédente; lequel calendrier peut être modifié à la demande des administrateurs ou si des événements imprévus le justifient.

Le Président représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de ce dernier dont il rend compte à l'assemblée générale. Les travaux sont menés dans un cadre collégial et dans un souci éthique, dans le respect de la loi, des règlements et des recommandations. Ainsi le Président du conseil d'administration veille à assurer une information préalable et régulière des administrateurs, ce qui est une condition primordiale de l'exercice de leur mission.

Le conseil n'a pas estimé nécessaire, à ce jour, de se doter de comités spécialisés, en raison d'une part de la taille et de la structure de l'entreprise, et d'autre part de l'expérience que possèdent les administrateurs au regard du monde de l'entreprise et du secteur d'activité de la société. Ce mode de fonctionnement contribue à la souplesse et l'efficacité de son processus décisionnel.

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article L 823 – 20 du Code de Commerce, le conseil d'administration a décidé, par délibérations en date du 6 février 2009, de ne pas créer une instance d'audit indépendante et d'exercer, en formation plénière, les fonctions de comité d'audit.

A cet égard, décision informelle a été prise au début de l'année 2008 de faire participer aux séances du conseil d'administration en fonction des questions devant être abordées, le Directeur Administratif et financier de la société et les avocats de cette dernière. Ces intervenants, chacun pour les questions qui le concernent, contribuent à donner aux administrateurs les informations nécessaires. En outre, chaque administrateur dispose de la faculté d'interroger en dehors des réunions du conseil ces intervenants afin d'obtenir toutes informations qu'ils jugent nécessaires ou simplement utiles.

Il n'existe pas à ce jour une procédure formelle d'évaluation du fonctionnement et des travaux du conseil. Toutefois, l'assiduité des membres du conseil aux réunions et leur capacité d'accéder librement aux informations stratégiques, fait ressortir une appréciation favorable quant au mode de fonctionnement du conseil d'administration. En vue d'assurer un fonctionnement conforme avec les règles de bonne gouvernance d'entreprise, le conseil a déjà décidé d'initier une première réflexion sur la mise en place d'une méthode d'évaluation de son fonctionnement et de la qualité de ses travaux.

Cette réflexion menée au cours de l'année 2009 a permis de constater que le conseil d'administration assume pleinement sa fonction de surveillance.

La préparation du rapport annuel est réalisée par le Président Directeur Général ; son contenu est soumis au Conseil d'administration qui dispose du pouvoir de le compléter ou de le modifier et qui, enfin, après l'avoir soumis aux Commissaires aux Comptes en arrête définitivement les termes.

Bien que le Président du Conseil d'Administration cumule actuellement ses fonctions avec celles de Directeur Général le processus collégial de rédaction de ce rapport conduit à ne pas envisager de le déléguer à un autre membre du Conseil d'administration.

Par contre, la Société Barbara Bui SA se donne comme objectif de rendre compte aux actionnaires et pour la première lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010 de la réalité du travail des administrateurs au moyen d'un rapport annuel sur leur mission de surveillance qui sera intitulé "rapport de gouvernance aux actionnaires".

Une réflexion sera menée à ce titre dans les tous prochains mois par les administrateurs afin de proposer à l'assemblée de définir les éléments à inclure dans ce rapport.

2.1.2 Pouvoirs et missions du conseil d'administration

Le conseil d'administration, pour tenir compte de la taille et de la structure de la société et de l'importance de l'implication de son fondateur dans le développement de la société, a décidé dans sa séance du 30 Décembre 2002 de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général. Ainsi Monsieur William Halimi qui exerce les fonctions de Président du conseil d'administration, assume également les fonctions de direction générale de la société. Il dispose à l'égard des tiers de tous les pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite des pouvoirs que la loi attribue expressément au conseil d'administration ou à l'assemblée générale des actionnaires, et dans le respect des orientations générales et stratégiques définies par le conseil d'administration.

Madame Barbara Bui a été désignée par le conseil d'administration du 14 Décembre 2006 en qualité de Directeur Général Délégué. Elle dispose dans l'exercice de son mandat des mêmes pouvoirs que Monsieur William Halimi à l'exclusion de la présidence du Conseil d'administration.

En application des dispositions de l'article 16 des statuts, le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société Barbara Bui SA dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément attribués par la loi et les statuts aux assemblées d'actionnaires.

Notamment le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de la société, veille à leur mise en œuvre, et se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la société et de toutes opérations significatives de gestion ou d'investissement. Il arrête également les comptes sociaux et les comptes consolidés, convoque les actionnaires en assemblée et en fixe l'ordre du jour et le texte des résolutions. Par ailleurs, il procède à un examen détaillé de la marche des affaires : évolution des ventes, des résultats financiers, état des dettes et situation de trésorerie. En outre, le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et autorise les conventions relevant de l'article L 225-38 et suivants du code de commerce.

Le conseil d'administration se réunit toujours à Paris, soit au siège de la société soit, notamment en période de présentation des collections et de défilés dans des locaux réservés à l'hébergement des hôtes de marque de la société.

Au cours de l'exercice 2009, le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises. Tous les administrateurs ont participé à ces réunions.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration a délibéré notamment sur les points suivants :

- Examen et arrêté des comptes sociaux et consolidés annuels clos au 31 décembre 2008 et des comptes semestriels consolidés 2009 ;
- Adhésion au code de gouvernement d'entreprise ;
- Examen du projet de rapport annuel sur les comptes sociaux et les comptes consolidés de 2008 préparé par le Président Directeur Général ; arrêt des termes définitifs de ce rapport après soumission aux Commissaires aux Comptes ;
- Etablissement de l'ordre du jour et du texte des résolutions présentés à l'assemblée mixte de juin 2009 ;
- Examen du budget de l'exercice 2009 et des perspectives ;
- Autorisation des conventions relevant des articles L 225 – 38 et suivants du code de commerce ;
- Résiliation amiable du bail des locaux du site logistique de VITRY ;
- Fixation de la rémunération des dirigeants.

Les commissaires aux comptes sont invités à assister à toutes les séances du conseil d'administration à chaque fois que la loi le prévoit et notamment chaque fois que le conseil est appelé à délibérer sur les comptes de la société. Ils sont convoqués par lettre ou par tout autre moyen prévu par les dispositions statutaires.

2.1.3 Règlement intérieur du conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance du 6 février 2009 a jugé prématuré d'adopter une charte regroupant et précisant ses règles de fonctionnement et l'organisation de ses travaux considérant que son mode actuel de fonctionnement ainsi que les informations permanentes qui lui sont transmises ou qui sont mises à sa disposition permettent à ses membres d'assurer avec souplesse et efficacité la plénitude de l'exercice de leurs fonctions.

2.1.4 Information des administrateurs

Conformément aux dispositions statutaires, les administrateurs reçoivent tous documents et informations ciblés et pertinents, nécessaires au bon accomplissement de leur mission.

Préalablement à chaque séance du Conseil, les administrateurs reçoivent :

- Un ordre du jour arrêté par le Président contenant le cas échéant les points à discuter proposés par les autres administrateurs ;
- D'un dossier d'informations portant sur les thèmes portés à l'ordre du jour nécessitant une analyse particulière afin d'assurer un débat éclairé, permettant aux administrateurs d'exprimer leur position en vue d'aboutir à des décisions conformes aux intérêts de la société ;
- Et, éventuellement, les communiqués diffusés par la société ainsi que les principaux articles de presse et rapports d'analystes financiers.

Chaque administrateur peut, en cours de séance, compléter l'ordre du jour par telle question qu'il jugera opportun de voir évoquer.

En cours de séance, et ainsi qu'il est dit ci-dessus, interviennent sur les questions qu'ils ont en charge, le directeur administratif et financier de la société et les conseils de cette dernière afin d'éclairer les administrateurs sur les thèmes abordés.

En dehors des séances du conseil, les administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes de la société. Ils peuvent solliciter toute explication et toutes informations complémentaires, et plus généralement formuler toutes demandes qui leur sembleraient nécessaires ou simplement utiles.

2.1.5 Jetons de présence

La société Barbara SA n'a jamais eu pour principe d'allouer des jetons de présence à ses administrateurs.

L'objectif de désignation d'administrateur indépendant pourrait l'amener à infléchir cette position.

2.2 Contrôle interne et gestion des risques

2.2.1 Définition

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
 - l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
 - le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
 - l'évaluation et la gestion des risques ;
 - la fiabilité des informations financières
- et d'une manière générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Il comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés à la taille et aux caractéristiques propres de la société qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources, et doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

En conséquence, le système de contrôle interne de la société respecte le cadre référentiel préconisé par l'AMF ; organisation et principe de contrôle, processus d'évaluation des risques, activités de contrôle, formalisation des règles de contrôle, supervision du système de contrôle interne.

L'objectif principal du système de contrôle interne est de prévenir et de gérer les risques résultant de l'activité de l'entreprise et, en particulier, les risques d'erreurs ou de fraudes, notamment dans le domaine comptable et financier.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités de la Société.

Cependant le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société. La probabilité d'atteindre ceux-ci est soumise aux limites inhérentes à tout système de contrôle interne liées notamment aux incertitudes du monde extérieur, à l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnement pouvant survenir en raison d'une défaillance humaine ou d'une simple erreur, à la nécessité d'étudier le rapport coût/bénéfices préalablement à la mise en œuvre des contrôles.

2.2.2 Organisation et composantes du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

L'efficacité du dispositif repose sur les principes essentiels suivants :

- la responsabilité des acteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion optimale du contrôle interne ;
- la formalisation des procédures et le respect des référentiels au sein de la société.

L'organisation du contrôle interne dans le groupe Barbara Bui se caractérise par une forte implication de la Direction générale dans le processus mais aussi par un faible nombre d'acteurs compte tenu de la taille du groupe.

Conseil d'administration :

Au-delà ou en accord avec ses attributions légales, le conseil d'administration est systématiquement saisi sur les sujets suivants :

- gestion des participations ;
- opérations de croissance externe ;
- opérations financières et emprunts ;
- ouverture de boutiques (achats de fonds de commerce, prise à bail...);
- ouverture/fermeture de tous sites (prise à bail, achat murs...);
- cautions, aval, sûretés et garanties.

Aucune décision susceptible d'avoir un impact significatif sur la société n'est prise sans avoir préalablement reçu l'aval du conseil d'administration.

Direction générale :

Elle est composée du Président-directeur général assisté d'un directeur général délégué. Elle met en œuvre les grandes orientations stratégiques définies par le conseil d'administration en vue de la réalisation des objectifs commerciaux et financiers. Elle s'assure de leur réalisation par une définition claire des procédures internes et du dispositif de contrôle interne, dont elle est directement responsable. Elle en définit les principes généraux et s'assure de l'existence des mesures prises en vue de la mise en place des éléments composant le contrôle interne.

La direction générale veille à ce que le conseil puisse se prononcer préalablement à toute décision prise sur lesdits sujets.

Direction Financière :

La direction financière a, sous sa responsabilité, les pôles de trésorerie, de contrôle de gestion, de consolidation et de comptabilité, les affaires juridiques, les ressources humaines, les fonctions de contrôle interne, la communication financière avec les investisseurs et le marché, ainsi que le pôle de gestion du système d'informations.

Les responsabilités sont exercées et/ou déléguées de telle sorte que chacun des pôles concernés assure la mise en cohérence des données financières et comptables à l'occasion des missions suivantes :

- élaboration et suivi de l'information comptable et financière ;
- établissement des comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels, du groupe en conformité avec les exigences des marchés et des dispositions réglementaires applicables ;
- processus budgétaire et prévisionnel et mise en place d'un reporting mensuel de gestion, analyse des écarts avec les résultats réels ;
- constitution des éléments de communication financière des résultats ;
- mise en place et suivi des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion ;
- pilotage des systèmes d'informations comptables et de gestion ;
- gestion du recouvrement de créances impayées ;
- contrôle des décaissements ainsi que contrôle des autorisations bancaires.

La direction financière est appelée à constituer un support aux services et directions opérationnels, par l'élaboration de règles de fonctionnement, la définition et la promotion d'outils, de procédures et des pratiques nécessaires à la bonne application par ces derniers des orientations définies par la direction générale.

Comité de Direction :

Le comité de direction prend en charge les opérations stratégiques décidées par la direction générale dans chacun des domaines opérationnels et fonctionnels.

Ce comité se trouve désormais composé :

- du Président directeur général ;
- du Directeur général délégué ;
- du Directeur administratif et financier ;
- de l'Attachée de direction ;
- du Directeur de production ;
- du Directeur commercial ;
- du Directeur de la communication ;
- du Directeur du réseau boutiques.

Dans le but d'accroître la maîtrise et l'évaluation des risques et d'optimiser les procédures de fonctionnement et en particulier celles liées au contrôle interne, le comité de direction se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins une fois par mois. Sur la base des orientations fixées en comité de direction, les engagements contractuels significatifs sont souscrits par le Président directeur général après études et consultations préalables du Directeur administratif et financier et s'il y a lieu d'un cabinet juridique extérieur.

2.2.3 Contrôle de la société mère sur les filiales

Le Président directeur général de Barbara Bui SA, est également le dirigeant de toutes les filiales du groupe, et les procédures mises en place sur la société mère ont été étendues aux filiales.

Dans le cadre d'une stratégie de groupe, les filiales ne disposent pas, en fait, d'une autonomie de décision.

Les stratégies commerciales et financières sont définies par la Société mère qui en contrôle la bonne exécution.

Les investissements et leurs modalités de financement sont décidés par la Société mère.

L'exploitation des activités de chacune des filiales fait l'objet d'une surveillance permanente.

Toutes les filiales du groupe sont sous la responsabilité opérationnelle directe d'un des membres du Comité de Direction de la Société.

2.2.4 Elaboration des comptes et de l'information financière

Comptes sociaux

Les comptes sociaux de la société Barbara Bui S.A. sont établis par l'équipe comptable dépendante de la direction financière.

La procédure d'arrêt des comptes fait l'objet d'instructions précises sur le déroulement du processus de clôture et des procédures de validations sont mises en œuvre afin de vérifier la bonne application des normes et principes comptables avant d'être contrôlés par les Commissaires aux Comptes.

Les comptabilités des filiales du groupe sont en général tenues par la direction financière du groupe en France y compris pour les filiales étrangères et vérifiées par des experts comptables locaux (France – USA).

En ce qui concerne la filiale italienne, un cabinet d'expertise comptable local tient la comptabilité qui est ensuite vérifiée en France par les équipes du siège.

Comptes consolidés

Les consolidations annuelles et semestrielles sont établies par la direction financière du groupe à l'aide d'un progiciel de consolidation sur la base des comptes sociaux arrêtés pour la société mère et chacune des filiales retraités selon les normes de consolidation retenues par le groupe et présentées en annexes aux comptes consolidés.

Communication financière

La direction financière élabore, en concertation avec la direction générale, le plan de communication financière sur la base d'un ensemble d'éléments cohérents nécessaires à une bonne visibilité de la stratégie de la société et à la mise en valeur de ses performances et de ses perspectives.

Le processus de la communication financière est encadré par un calendrier précis de diffusion aux marchés financiers et aux autorités de marché. Ce calendrier permet de s'assurer d'une communication en conformité avec les exigences des lois et règlements en vigueur portant tant sur la nature de l'information diffusée que sur les délais requis et le principe d'égalité d'information entre les actionnaires.

2.2.5 Procédures de contrôle interne

La société a mis en place des procédures de contrôle afin de minimiser les risques d'erreurs ou de fraudes. Deux axes de contrôle ont été développés au sein de la société et de ses filiales.

Le premier organise un contrôle à priori de la possibilité d'engagement ; le second consiste dans un suivi très rigoureux et permanent des comptes et des finances.

Procédures de contrôle à priori

Le contrôle à priori s'appuie principalement sur les procédures suivantes.

La limitation du nombre de délégations de signature bancaire

A ce jour, tant pour la société mère que pour les filiales seuls l'Attachée de direction et le Directeur administratif et financier possèdent une délégation pour notamment faire fonctionner les comptes ouverts auprès des banques et organismes financiers.

La procédure d'engagement de dépenses

Tout engagement supérieur à 150 euros doit faire l'objet d'un bon de commande contresigné par le chef de département, membre du comité de direction. Au-delà du contrôle des engagements, cette procédure permet d'accélérer la comptabilisation et une comparaison efficace avec les objectifs budgétaires.

La procédure d'embauche

Toute embauche est soumise à un contrôle et une approbation en amont de la direction administrative et financière.

Procédures du suivi et de la surveillance comptable et financière

Système d'information de gestion

Le système d'information de gestion est sous la responsabilité de la direction administrative et financière.

Il repose sur un progiciel métier centralisé, intégrant la totalité des activités du groupe, de la production à la commercialisation des produits.

Les boutiques depuis le 2^{ème} semestre 2008 sont dotées d'un système informatique et téléphonique permettant leur mise en réseau.

Ainsi, chaque boutique est reliée en permanence au système central permettant une remontée instantanée de l'ensemble des informations nécessaires au pilotage du groupe.

Depuis sa mise en service, le site de Domont est relié dans les mêmes conditions facilitant et fiabilisant ainsi l'échange des informations nécessaires aux expéditions.

Les outils de comptabilité, de paye, de consolidation sont tous interfacés avec le progiciel métier, cœur du système d'information du groupe ce qui permet de garantir une cohérence maximale entre les différents outils utilisés.

Rappelons que depuis la fin 2007, la migration du logiciel de comptabilité a permis de bénéficier des fonctionnalités de la dernière version destinée à des entreprises de taille plus importante, avec notamment des possibilités en terme de comptabilité analytique étendues, et des liens avec les outils de trésorerie.

La nouvelle version du logiciel de comptabilité mise en œuvre a également permis l'amélioration du pilotage du groupe grâce à des fonctionnalités de comptabilité analytique étendues et un meilleur suivi des comptes de tiers (clients/fournisseurs) prépondérants en matière de gestion de besoin en fonds de roulement.

Le nouveau logiciel de consolidation mis en place début 2008 a permis d'accélérer et de fiabiliser l'établissement des comptes consolidés en particulier le compte de résultat par destination et de disposer d'une piste d'audit plus efficace.

Tableaux de bord et indicateurs

Les règles comptables utilisées dans le cadre de l'élaboration de tous les tableaux de bord sont strictement identiques à celles définies dans le cadre de la consolidation du groupe. La production centralisée auprès de la direction financière du groupe de cette information permet d'en garantir la cohérence.

La présentation des comptes consolidés par activité est conforme à la structure des tableaux de bord de gestion interne utilisés pour le pilotage du groupe.

Au niveau du chiffre d'affaires

Des tableaux de bord journaliers, mensuels et à la saison sont établis pour évaluer la performance du réseau de boutiques, par point de vente, par collection et par produit. Ces chiffres d'affaires sont comparés aux objectifs définis dans le cadre du budget ainsi qu'aux réalisations des exercices précédents.

En ce qui concerne l'activité diffusion, des tableaux de bord de prise de commande par client, par secteur et par ligne de produits, sont établis et permettent d'anticiper les facturations de la saison à venir qui sont elles mêmes comparées aux objectifs de l'année et aux réalisations des exercices précédents.

Au niveau des marges

Les statistiques de vente permettent de suivre quotidiennement l'évolution des marges brutes ; dans la pratique, l'application des coefficients décidés par le comité de direction est contrôlée mensuellement.

Ces informations statistiques sont complétées et garanties par une procédure d'inventaires physiques semestriels, effectués sous le contrôle de salariés du groupe extérieurs aux magasins concernés.

En complément, une procédure hebdomadaire d'inventaire tournant a été mise en place.

Au niveau des charges

Des tableaux de bord mensuels permettent de suivre l'avancement, département par département de l'ensemble des charges engagées par les services, et de comparer cette information aux objectifs définis dans le cadre du budget. Ces tableaux sont régulièrement suivis par les responsables opérationnels de chaque département.

Au niveau de la trésorerie

Un tableau de bord permet de suivre l'évolution de la trésorerie disponible, au quotidien. Cette information est en permanence comparée à l'évolution de la trésorerie globale attendue dans le cadre du budget annuel. Elle permet également d'améliorer le rendement de la trésorerie disponible et de prévenir le risque de liquidité.

Relations avec les commissaires aux comptes

Dans le cadre des clôtures semestrielles et annuelles des comptes, les commissaires aux comptes organisent leurs interventions notamment par la réalisation :

- d'une revue préalable des procédures du groupe et des tests de contrôle interne ;
- d'une réunion préalable à l'arrêté des comptes permettant de définir le programme des revues, le calendrier et l'organisation de leur mission ;
- d'un audit des états financiers élaborés par la Direction financière ;
- d'une réunion de synthèse de leurs travaux avec la Direction Générale.

A l'issue notamment de ces interventions, les Commissaires aux Comptes certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice.

2.3 Optimisation des procédures de contrôle interne et de gestion des risques

La société veille en permanence sur toute évolution dans son organisation de manière à anticiper, adapter et optimiser, en temps réel, ses procédures de contrôle. Elle adapte également son dispositif de contrôle pour répondre aux exigences de la réglementation ainsi qu'aux enjeux futurs de la société.

Dans cette perspective, nous avons toujours pour projet la mise en fonction d'un logiciel permettant une connexion directe et sécurisée avec nos établissements bancaires de façon à accélérer tout en les sécurisant les transferts de fonds, à automatiser l'intégration des relevés bancaires dans la comptabilité et faciliter ainsi le rapprochement bancaire.

D'autre part, nous procédons à une mise à jour du recueil des procédures « boutiques » et nous dispensons à nos équipes de vente une formation adaptée de façon à ce que toutes ces règles soient strictement appliquées.

Enfin, nous étudions actuellement la mise en place d'un système permettant d'accélérer la sortie des reportings mensuels et trimestriels tout en préservant leur fiabilité.

Dans la continuité de cette démarche vers un renforcement continu de son dispositif de contrôle interne, la société continuera à se fixer de nouvelles priorités avec les objectifs suivants :

- l'amélioration continue de la formalisation des procédures ;
- l'extension des tests aux nouveaux processus de contrôle interne ;
- la qualité et la sincérité de l'information financière, une gestion rigoureuse et efficace des principaux risques et le suivi des contraintes réglementaires.

2.4 Autres mentions

2.4.1 Accès des actionnaires à l'assemblée générale

Aux termes de l'article 20 des statuts de la Société, tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales, personnellement ou en ayant donné un mandat, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres.

Organes d'administration

2.4.2 Mention des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce

Comme l'indique le rapport de gestion 2009, il n'existe pas à la connaissance de la Société d'éléments, notamment ceux relatifs à la structure du capital, de nature à avoir une influence sur le cours de bourse où l'issue d'une offre publique. Ce même rapport de gestion comporte la structure du capital ainsi que les participations portées à la connaissance de la Société et toutes autres informations y afférentes.

2.4.3 Détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

Lors de sa séance du 19 décembre 2008 le conseil d'administration ayant pris connaissance des recommandations AFEP MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, a considéré que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société Barbara Bui SA.

La rémunération globale de chacun des dirigeants est fixée par le conseil d'administration à un niveau tenant compte des rôles opérationnels assumés par chacun d'eux, l'intérêt de la société étant privilégié par rapport à celui des dirigeants.

La rémunération de chacun des dirigeants n'est proportionnelle ni au chiffre d'affaires ni au résultat.

Elle comporte une partie fixe et une partie correspondant à des avantages en nature, évalués aux coûts réels.

Le Président directeur général
William Halimi

3 **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LE RAPPORT DU
PRESIDENT RELATIF AUX PROCEDURES
DE CONTROLE INTERNE**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société BARBARA BUI et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2010

Les commissaires aux comptes

FT AUDITS & ASSOCIES DELOITTE & ASSOCIES

Patrick FRANCO Michel SELLIER

4 INTERETS DES DIRIGEANTS, DU PERSONNEL ET HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

4.1 Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des mandataires sociaux a été de 376 000 € en 2009 contre 396 000 € en 2008, confère les tableaux ci-dessous.

Les mandataires sociaux ont perçu leur rémunération de la société Barbara Bui SA, et n'ont reçu aucune autre rémunération des autres sociétés du groupe.

Les dirigeants du groupe Barbara Bui n'ont reçu aucun jeton de présence lors de l'exercice 2009.

Il n'existe pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions au sein du groupe Barbara Bui.

Il n'existe pas de plan d'actions de performance au sein du groupe Barbara Bui.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

| Nom et fonction du dirigeant mandataire social En euros | Exercice 2009 | Exercice 2008 |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Monsieur William Halimi Président directeur général | | |
| Rémunération due au titre de l'exercice | 188 000 | 198 000 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | Néant | Néant |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | Néant | Néant |
| Total Monsieur William Halimi | 188 000 | 198 000 |
| Madame Barbara Bui Directeur général délégué | | |
| Rémunération due au titre de l'exercice | 188 000 | 198 000 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | Néant | Néant |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | Néant | Néant |
| Total Madame Barbara Bui | 188 000 | 198 000 |
| Total | 376 000 | 396 000 |

Tableaux récapitulatifs des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social :

| Rémunération des dirigeants mandataires sociaux En euros | Exercice 2009 | | Exercice 2008 | |
|-------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | dus | versés | dus | versés |
| Monsieur William Halimi Président directeur général | | | | |
| Rémunération fixe | 159 200 | 159 200 | 171 600 | 171 600 |
| Rémunération variable | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Rémunération exceptionnelle | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Jetons de présence | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Avantages en nature logement | 22 800 | 22 800 | 20 400 | 20 400 |
| Avantages en nature véhicule | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| Total | 188 000 | 188 000 | 198 000 | 198 000 |

| Rémunération des dirigeants mandataires sociaux En euros | Exercice 2009 | | Exercice 2008 | |
|-------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | dus | versés | dus | versés |
| Madame Barbara Bui Directeur général délégué | | | | |
| Rémunération fixe | 147 600 | 147 600 | 171 600 | 171 600 |
| Rémunération variable | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Rémunération exceptionnelle | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Jetons de présence | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Avantages en nature logement | 34 800 | 34 800 | 20 400 | 20 400 |
| Avantages en nature vêtements | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| Total | 188 000 | 188 000 | 198 000 | 198 000 |

Organes d'administration

Tableau sur les jetons de présence :

| Membres du conseil d'administration | Jetons de présence versés en 2009 | Jetons de présence versés en 2008 |
|-------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Monsieur William Halimi | Néant | Néant |
| Madame Barbara Bui | Néant | Néant |
| Monsieur Jean-Claude Halimi | Néant | Néant |

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire :

| Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux | N° et date du plan | Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice | Conditions d'acquisition |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------|
| Néant | Néant | Néant | Néant |

Options de souscription ou d'achat d'action attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

| N° et date du plan | Nature des options | Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés | Nombre d'options attribuées durant l'exercice | Prix d'exercice | Période d'exercice |
|--------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------|--------------------|
| Néant | Néant | Néant | Néant | Néant | Néant |

Cumul d'un mandat avec un contrat de travail

| Dirigeant mandataires sociaux | Contrat de travail | Régime de retraite supplémentaire | Indemnités ou avantages susceptibles d'être dus à la raison de la cessation ou du changement de fonctions | Indemnités relatives à une clause de non concurrence |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Monsieur William Halimi Date début mandat : Juin 2006 Date fin mandat : Juin 2010 | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Madame Barbara Bui Date début mandat : Juin 2006 Date fin mandat : Juin 2010 | Oui | Néant | Néant | Néant |

Options de souscription d'achat d'actions levées durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire :

| Options levées par les dirigeants mandataires sociaux | N° et date du plan | Nombre d'options levées durant l'exercice | Prix d'exercice |
|-------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------|-----------------|
| Néant | Néant | Néant | Néant |

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe :

| N° et date du plan | Nombre d'actions attribuées durant l'exercice | Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés | Date d'acquisition | Date de Disponibilité |
|--------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------|
| Néant | Néant | Néant | Néant | Néant |

Madame Barbara Bui est liée à la société Barbara Bui SA par un contrat de travail, antérieur à sa désignation aux fonctions d'administrateur, dont les effets ont été suspendus au jour de sa nomination en qualité de Directeur Générale Délégué et pour la durée de ce mandat.

La récente adhésion au code de gouvernement d'entreprise Middenext, n'a pas encore permis au conseil d'administration d'adopter une position définitive sur le maintien ou non du contrat de travail Madame Barbara Bui.

4.2 Rémunération du comité de direction

Le comité de direction du groupe Barbara Bui est composé de 8 membres assurant les fonctions de direction générale, direction artistique, direction administrative et financière, direction de production, direction commerciale (wholesale et retail) et direction de la communication.

Les fonctions rémunérées en 2009 et le nombre de membres du comité de direction n'ont pas changé par rapport à l'exercice 2008.

| Rémunérations brutes (en euros) | Exercice 2009 | Exercice 2008 |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| | 937 241 | 975 706 |

4.3 Mention des schémas d'intéressement du personnel

Il n'existe pas de contrat d'intéressement.

En revanche, un accord de participation a été signé le 24 juillet 2007 entre la société Barbara Bui SA et ses salariés par ratification à la majorité des 2/3.

Afin de permettre aux salariés d'effectuer des versements volontaires complémentaires, un plan d'épargne entreprise (PEE) a été mis en place de façon unilatérale par la société.

Le premier versement de participation a été effectué le 27 septembre 2007, au titre de la participation de l'exercice 2006 pour un montant de 98 K€ réparti entre 140 salariés bénéficiaires.

Le 31 mars 2008 la société Barbara Bui SA a versé au titre de l'exercice 2007 un montant de 341 K€ réparti entre 146 bénéficiaires.

Au titre de l'exercice 2008, la société Barbara Bui SA a versé un montant de 264 K€, fin avril 2009, à répartir entre 153 bénéficiaires. Les bénéficiaires ont pu choisir de se faire verser directement, tout ou partie du montant net de CSG-CRDS, qui est alors soumis à l'impôt sur le revenu.

Les résultats de la société Barbara Bui SA n'ont pas permis de dégager cette année de réserve spéciale de participation.

4.4 Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions des salariés non mandataires sociaux

| | Options de souscription ou d'achat d'action consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers | |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| | Options consenties durant l'exercice à chaque mandataire social | Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social |
| Nombres d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées | Néant | Néant |
| Prix | Néant | Néant |
| Date d'échéance | Néant | Néant |
| Plan N° | Néant | Néant |

| | Options de souscription ou d'achat d'action consenties au dix premiers salariés non mandataire attributaires et options levées par ces derniers | |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| | Options consenties durant l'exercice aux dix salariés dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé | Options levées durant l'exercice |
| Nombres d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées | Néant | Néant |
| Prix moyen | Néant | Néant |
| Date d'échéance | Néant | Néant |
| Plan N° | Néant | Néant |

4.5 Honoraires des commissaires aux comptes

| En euros | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | Autres missions |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Deloitte et associés | | |
| 2008 | 25 000 | 20 000 |
| 2009 | 29 000 | 18 000 |
| FT audit et associés | | |
| 2008 | 15 000 | Néant |
| 2009 | 15 000 | Néant |

4.6 Augmentation de capital en faveur des salariés

Pour mémoire, les textes en vigueur imposent aux sociétés de se prononcer tous les 3 ans sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital en faveur des salariés dès lors que la participation de ceux-ci est inférieure à 3%.

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Barbara Bui SA s'est prononcée sur cette question le 23/06/2008, et a rejeté cette augmentation de capital.

Dans l'hypothèse où la participation collective des salariés resterait inférieure au seuil susvisé, l'assemblée serait donc appelée à nouveau à se prononcer sur pareille augmentation en 2011.

5 PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

L'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2009 a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration de mettre en œuvre un programme de rachat par la société de ses actions, en vue d'intervenir si nécessaire sur le marché des titres à des fins de régularisation de gestion des cours, de remettre des actions à titre d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, de la mise en œuvre d'un programme de stock options, ou encore d'optimiser le résultat par action par voie d'annulation d'actions propres entraînant une réduction de capital de la société.

Dans ce cadre un contrat de liquidité a pu être souscrit dans les conditions rappelées ci-dessus (point 4.3.3 du Rapport de Gestion).

L'autorisation dont il s'agit ayant fixé un délai expirant le 29/12/2010, nous vous proposons de la renouveler pour une nouvelle période de 18 mois courant du jour de cette décision. Les propositions que nous formulons à cet égard sont contenues dans le texte des résolutions qui vous sont soumises. Nous vous demandons de les approuver.

6 RENOUELEMENT ET NOMINATIONS DES ADMINISTRATEURS

Engagement a été pris en 2009, conformément aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF de procéder à un échelonnement de la durée des mandats des administrateurs. Bien que Barbara Bui SA ait décidé d'adhérer désormais au nouveau code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites (MIDDLE NEXT), cet engagement est maintenu.

Nos statuts fixent à 4 ans la durée du mandat d'administrateur, toutefois à titre exceptionnel afin de permettre l'échelonnement des mandats, les renouvellements sont proposés pour des durées de 2, 3 et 4 ans.

Nous vous proposons ainsi de procéder au renouvellement du mandat d'administrateur de :

Monsieur Jean-Claude Halimi pour une durée de 2 années prenant fin le jour de la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Monsieur William Halimi pour une durée de 3 années prenant fin le jour de la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Madame Barbara Bui pour une durée de 4 années prenant fin le jour de la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Nous espérons que vous accepterez de témoigner à nouveau votre confiance aux membres du conseil qui ont fait preuve depuis de nombreuses années d'assiduité et d'efficacité dans l'exercice de leurs mandats.

Le conseil d'administration